



LE DEVOIR

Vol. CII N° 197

LE MERCREDI 31 AOÛT 2011

1,09\$ + TAXES = 1,24\$

Caucus estival du Parti libéral du Canada

Bob Rae veut défendre le poids du Québec aux Communes

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef libéral par intérim, Bob Rae, va plus loin que son parti n'est jamais allé et il affirme que le poids du Québec à la Chambre des communes devrait être protégé lors de la prochaine redistribution de sièges. Plus: M. Rae remet en cause les règles constitutionnelles qui font toujours augmenter le nombre total de députés fédéraux lors de ces redistributions.



Bob Rae

Le gouvernement conservateur a tenté, sans succès, à deux reprises depuis 2006 de modifier le nombre des sièges au Parlement, de manière à prendre en considération la croissance démographique en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le Parti conservateur a promis, dans sa dernière plateforme électorale, de revenir à la charge pour «rétablir une juste représentation à la Chambre des communes» tout en s'assurant que la population du Québec soit «représentée de façon juste». C'est lorsqu'il a été invité par les journalistes à dévoiler sa position dans ce débat hier que M. Rae a fait ses déclarations.

Il a expliqué que toute réforme de la carte électorale devrait prendre en ligne de compte deux

VOIR PAGE A 8: LIBÉRAL

À lire aussi en page A 6

■ «NPD, PLC: inutile fusion», l'éditorial de Josée Boileau



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

UN LIEU, UN NOM

Le sinueux chemin de Guibord à Gilford

■ À lire en page A 2

CENSURE SUR INTERNET

La nouvelle muraille de Chine

■ À lire en page B 5

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 3	Météo.....	B 5
Carrières.....	B 4	Monde.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 8
Décès.....	B 6	Sudoku.....	B 3
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De passage hier à Montréal, Thomas Mulcair a avoué aux journalistes qu'il envisageait de poser sa candidature à la chefferie du NPD. «Je reçois beaucoup d'appuis [et perçois] beaucoup d'intérêt», a affirmé M. Mulcair.

COURSE À LA CHEFFERIE DU NPD

Mulcair sonde ses appuis

Plusieurs néodémocrates disent aussi réfléchir à la possibilité de briguer la succession de Jack Layton

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Thomas Mulcair ne le cache plus: il songe sérieusement à se présenter dans la course à la succession de Jack Layton. Mais avant de faire le saut, le chef adjoint du NPD veut d'abord connaître les règles... et mesurer ses appuis réels à travers le Canada. Il n'est d'ailleurs pas le seul à agir ainsi.

De passage à Montréal hier après-midi, M. Mulcair a indiqué qu'il est «encore trop tôt pour dire autre chose que: "j'y pense"». Mais il «considère» poser sa candidature et y «réfléchi[t] avec attention et avec le soutien de [ses] amis proches et de [sa] famille», a-t-il dit, confirmant ainsi son intérêt fondamental pour le poste de chef du NPD.

«Je reçois beaucoup d'appuis [et perçois] beaucoup d'intérêt», a affirmé M. Mulcair. Pas seule-

ment au Québec, où l'appui est extrêmement fort: ça va être une campagne pancanadienne et il faut que l'appui soit là aussi. On est en train de le mesurer et on se rend compte qu'on a aussi beaucoup d'appuis à travers le Canada».

Encore ébranlé par le décès de M. Layton, le député d'Outremont a soutenu que «beaucoup de

VOIR PAGE A 8: MULCAIR

Derrière l'aveu d'Alger

L'asile accordé par l'Algérie à une partie de la famille Kadhafi attire l'attention sur l'implication active du pays dans le conflit libyen

Elle a pris une part active dans les récents événements en Libye. Elle a été discrète mais omniprésente depuis le début du conflit. L'arrivée, lundi, en Algérie d'une partie de la famille de Mouammar Kadhafi a cependant attiré l'attention sur l'allié du «guide» libyen, Alger, qui craint comme la peste que la contestation embrase ses rues, comme elle l'a fait ailleurs. La question est maintenant: jusqu'où peut aller l'Algérie pour contrer la démocratisation du Maghreb?

JOSÉ GARÇON

Il est des silences ou des non-dits qui relèvent, au choix, d'un déni de réalité, d'un aveuglement politico-idéologique ou de la complicité pure. Véritable secret de polichinelle, le soutien sans faille de l'Algérie au colonel Kadhafi tient des trois à la fois. Point n'était besoin d'attendre qu'Alger se résigne à annoncer le 29 août l'arrivée dans le pays de «Safia son épouse, sa fille Aïcha et ses fils Hannibal et Mohamed» pour découvrir que ni les alliés russes du dictateur libyen ni ses soutiens chinois n'avaient osé aller aussi loin. Comme Aïcha était installée depuis plusieurs jours dans une résidence d'Etat algérienne, on peut se demander si «l'aveu» des autorités d'Alger ne vise pas surtout à dissimuler un transit plus compromettant: celui du colonel Kadhafi ou de son fils Saïf al-Islam, introuvables jusqu'ici et passibles de la Cour pénale internationale.

Depuis le début de la crise en Libye, et plus généralement des révoltes arabes, l'Algérie affiche



LOUAFI LARBI REUTERS

Un combattant rebelle examine les cartouches utilisées par les pro-Kadhafi. Dès le début du conflit, les rebelles libyens dénonçaient l'envoi par les Algériens de munitions et de mercenaires pour prêter main-forte à Kadhafi.

VOIR PAGE A 8: ALGER

■ Les rebelles libyens lancent un ultimatum aux forces pro-Kadhafi, page B 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre Line Beauchamp était de passage à l'école secondaire Henri-Bourassa lundi, jour de rentrée scolaire.

Line Beauchamp au Devoir

Intégration scolaire: Québec compte sur la souplesse des enseignants

LISA-MARIE GERVAIS

Les enseignants devront faire preuve de souplesse et de flexibilité par rapport aux nouvelles directives concernant les enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), croit la ministre de l'Éducation Line Beauchamp. «Ces notions de flexibilité, tout le monde les reconnaît, y compris les syndicats, car c'est dans les ententes», a rappelé la ministre, en entrevue avec *Le Devoir* en cette rentrée scolaire.

Les ententes signées avec les deux gros syndicats d'enseignants suggéraient de nouveaux aménagements pour créer notamment des classes répit, où iraient parfois certains élèves en difficulté, aménagements qui posent des problèmes d'espace pour les écoles, soulignait la semaine dernière la présidente de la Fédération

VOIR PAGE A 8: ÉDUCATION



LE TÉLÉJOURNAL
GRAND MONTRÉAL CE SOIR 18H

AVEC PATRICE ROY

LE TRANSPORT À MONTRÉAL

...ET LE CYCLISME DANS TOUT ÇA?

Des reportages de Jean-Sébastien Cloutier et Davide Gentile

Radio-Canada.ca/circulation

RÉALISATION-COORDINATION: BRUNO BONAMIGO



A 2

LE DEVOIR, LE MERCREDI 31 AOÛT 2011

ACTUALITÉS

Amphithéâtre de Québec L'injonction de De Belleval rejetée

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — La Cour supérieure a rejeté, hier, une première demande d'injonction pour empêcher la ratification finale d'une entente sur la gestion de l'amphithéâtre de Québec par le maire Régis Labeaume et le patron du conglomerat Quebecor, Pierre Karl Péladeau.

La juge Michèle Lacroix a estimé qu'il n'y avait aucune urgence justifiant la délivrance d'une ordonnance de sauvegarde.

Un ancien directeur général de la Ville de Québec, Denis De Belleval, souhaitait obtenir cette injonction temporaire d'ici l'audition, la semaine prochaine, d'une autre requête pour bloquer toute signature du contrat.

M. De Belleval estime que la version préliminaire de cette entente est illégale. Il réclame que la ratification finale soit suspendue en attendant que la Cour supérieure entende ses arguments, au cours des prochains mois.

«**Toute notre argumentation n'est pas mise à mal par ce qui vient de se passer**»

Le 6 septembre prochain, M. De Belleval tentera à nouveau d'obtenir une injonction. Cette audition se déroulera la veille de la date butoir que Quebecor et la Ville de Québec ont fixée pour conclure la version définitive du contrat dont la valeur est estimée à entre 110 millions et 200 millions.

«*Toute notre argumentation n'est pas mise à mal par ce qui vient de se passer ce matin*», a dit M. De Belleval lors d'un point de presse après la décision. *La seule chose, c'est que le maire et M. Péladeau voudraient continuer à faire ce qu'ils veulent pendant encore un certain temps, jusqu'à ce que la question soit décidée sur le fond.*»

Quebecor et la Ville de Québec soutiennent que M. De Belleval a renoncé à toute demande d'injonction, lorsque toutes les parties ont convenu d'un échecancier vers l'audition de sa demande d'annulation.

M. De Belleval entend prouver le contraire la semaine prochaine, mais il souhaitait entre-temps obtenir une ordonnance de sauvegarde, hier, ce qu'il n'a pas réussi.

M. Labeaume a répété lundi qu'il négociera directement les dernières dispositions avec le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville.

M. De Belleval s'est insurgé contre cette façon de procéder, hier, estimant qu'elle est illégale. «*C'est bien évident qu'il y a une apparence de conflit d'intérêts, a-t-il dit. Le maire, politiquement, a un intérêt absolument important à signer ce contrat et à procéder avec M. Péladeau. Politiquement, n'importe qui voit qu'il y a un intérêt. Alors il est en position de faiblesse vis-à-vis de M. Péladeau.*»

La Presse canadienne

UN LIEU, UN NOM

Le sinueux chemin de Guibord à Gilford

JEAN DION

Pendant la presque totalité de son parcours, la rue Gilford à Montréal fait comme la plupart des autres: elle coupe les rues à angle droit, sagement, dans la ville au design quadrillé. Lorsqu'on l'arpente d'est en ouest, elle montre un premier signe de délinquance au croisement de la rue de Mentana: elle reprend son trajet en étant décalée de plusieurs mètres vers le nord. Elle s'interrompt brièvement pour faire place à un passage piétonnier à proximité de la station de métro Laurier. Puis, entre Berri et Rivard, son insolite destin éclate au grand jour. Elle bifurque à 45 degrés en direction sud, passe Saint-Denis et va terminer sa course à l'angle d'Henri-Julien.

Si la rue Gilford a un tracé particulier au cœur du Plateau Mont-Royal, une sinuosité qui détonne de manière pittoresque dans le paysage urbain, elle rappelle aussi une histoire pas banale du tout.

D'abord parce que son nom est erroné, relevant de ce qu'on appellera un «glissement orthographique». Monsieur Gilford n'a jamais existé, ou, s'il a bel et bien foulé cette Terre, ce n'est pas en son honneur que la rue a été baptisée.

On a plutôt affaire ici à Joseph Guibord. Né en 1809, Guibord pratiquait le métier d'imprimeur, et on raconte qu'il y excellait. Mais il était surtout rattaché à l'Institut canadien de Montréal, un cercle de libres penseurs fondé en 1844 qui prônait, entre autres choses, la séparation de l'Église et de l'État et l'instruction laïque et qui possédait une vaste bibliothèque ouverte au public et comptant des centaines de livres à l'Index.

Inutile de dire que cette société avait le don de s'attirer les foudres de l'évêque de l'époque, Ignace Bourget, ultramontain de stricte obédience. M^{re} Bourget réprouvait à ce point les positions et les actes de l'Institut qu'en 1859 il en excommunia tous les membres.

Une polémique intense

Probablement parce qu'il fut le premier du groupe à décéder après l'excommunication, Guibord suscita une intense polémique après sa mort en 1869. C'est que l'Église lui



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

En tant que libre penseur qui possédait une vaste bibliothèque ouverte au public et comptant des centaines de livres à l'Index, Joseph Guibord avait le don de s'attirer les foudres de l'Église. Le nom de la rue Gilford est dû à un «glissement orthographique».

refusa l'inhumation au cimetière catholique de la Côte-des-Neiges, et il dut être enterré provisoirement dans un lieu protestant.

Sa veuve, Henriette Brown, intenta un procès contre l'Église et, d'instance en instance, l'affaire dura cinq ans. Ce fut finalement le Conseil privé de Londres qui dut trancher, et il le fit en faveur de Guibord, ordon-

nant que sa dépouille soit transférée à Côte-des-Neiges. Une première tentative en ce sens fut faite au début de 1874, mais elle se heurta à des opposants catholiques qui bloquaient l'entrée du cimetière. Quelques mois plus tard, les restes de Guibord pouvaient enfin accéder à leur dernière demeure, mais on dut procéder sous escorte militaire.

Et M^{re} Bourget prit soin, au préalable, de désacraliser l'espace où il fut enterré afin de bien montrer à tous que gisait là un damné et qu'il ne s'agissait pas d'une terre bénite.

Et l'Église remporta la bataille finale, puisque l'Institut canadien de Montréal fut dissous en 1880, un an après qu'un certain Henry W. Hopkins, chargé de dresser les plans du quartier, eut mal transcrit le nom de Guibord. L'erreur s'est répétée dans tous les documents subséquents.

D'abord une tannerie

Quant à la rue Gilford elle-même, Gabriel Deschambault, de la Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal, souligne que le secteur fut occupé dès 1710, quand Jean-Louis Plessy, dit Bélaire, commença d'exploiter une tannerie, située là où l'avenue du Mont-Royal croise aujourd'hui Henri-Julien. On est alors, évidemment, en rase campagne. «*Les tanneries étaient placées loin de la ville en raison des odeurs qui en émanaient*, explique M. Deschambault. *Et elles avaient besoin de beaucoup d'eau. Celle-ci s'approvisionnait dans les ruisseaux qui descendaient du mont Royal.*»

C'est au XIX^e siècle qu'un chemin est aménagé là où la rue Gilford «fait un croche». Celui-ci se prolongeait alors jusqu'à l'emplacement actuel du parc Laurier, où l'on avait ouvert une carrière de pierre calcaire. Les carriers empruntaient cette voie pour traverser le coteau Saint-Louis ou se rendre jusqu'au quartier Saint-Jean-Baptiste. Longtemps, il a d'ailleurs été appelé «chemin des Carrières». Des maisons ont graduellement été bâties le long de celui-ci. D'autres carrières ont également été en activité un peu plus au nord, d'où le nom de «rue des Carrières» encore existant.

Et la pierre récoltée dans ce qui allait devenir le parc Laurier, souligne M. Deschambault, a notamment servi à la construction de l'église Saint-Enfant-Jésus, située rue Saint-Dominique, entre Saint-Joseph et Laurier. De même qu'à celle de l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, avenue du Mont-Royal.

Et même si l'histoire ne lui a pas fait justice, Joseph Guibord peut tout de même reposer en paix. A moins que...

Le Devoir

Mission québécoise en Chine

Les droits de la personne préoccupent Jean Charest

MARTIN OUELLET

Pékin — La délicate question des droits de la personne a été abordée hier par le premier ministre Jean Charest, au deuxième jour de sa mission commerciale d'une semaine en Chine.

A Pékin, la capitale, M. Charest a eu un entretien en avant-midi avec le ministre des Affaires étrangères, Yang Jiechi, la plus importante personnalité inscrite à l'agenda des rencontres politiques de la mission.

En point de presse tenu dans un grand hôtel de la mégapole au terme de la rencontre, M. Charest a dit avoir fait part à son interlocuteur des préoccupations du gouvernement québécois en matière de

respect des droits humains. «*Nous avons soulevé la question des droits de l'homme. J'ai relevé le fait que, chez nous et dans notre gouvernement, il y a une préoccupation sur cette question*», a raconté le premier ministre, qui connaît bien M. Yang pour l'avoir rencontré une première fois en 2005 à l'époque où ce dernier était vice-ministre des Affaires étrangères.

Selon M. Charest, le dirigeant communiste a exprimé la volonté du régime chinois de cheminer vers une plus grande protection des droits de la personne. «*Essentiellement, le sens de sa réponse a été que le gouvernement et le peuple chinois font des progrès sur cette question, qu'ils ont l'intention de continuer leurs efforts et qu'ils veulent garder un dialogue ouvert avec le Canada*», a-t-il dit.

Venu courtiser des investisseurs riches et de la recherche d'occasions d'affaires, le premier ministre québécois a jugé bon de ne pas trop critiquer ouvertement le géant asiatique.

Ce sont les Chinois eux-mêmes qui devront déterminer la suite des choses, a estimé M. Charest.

Néanmoins, «*on constate qu'il y a une limite à contrôler l'information. Le florissement des médias sociaux et les technologies font en sorte qu'il est difficile pour quiconque d'essayer de contrôler*» l'information, a-t-il poursuivi.

Loin de ces préoccupations, les gens d'affaires accompagnant le premier ministre en Chine avaient le sourire aux lèvres hier. Ils accumulent

en effet les signatures d'ententes et d'annonces de partenariats avec leurs vis-à-vis chinois.

Neuf entreprises québécoises, dont Hydronov, N-Teck, TeraXion, Genacol et Mokko Studio, ont dévoilé en grande pompe des ententes de plusieurs millions de dollars.

En ce qui concerne le Plan Nord et le développement minier, le géant du fer chinois Wisco a dévoilé une entente de partenariat avec la société Century Iron Mines, basée à Toronto et à Hong Kong, pour les projets d'exploration de Duncan Lake, Attikamagen et Sunny Lake. La valeur de l'investissement pourrait atteindre 120 millions.

La Presse canadienne



LE TÉLÉJOURNAL
CE SOIR 22H

AVEC CÉLINE GALIPEAU

OUVERT SUR
LE MONDE



RÉALISATION-COORDINATION: ERIC LE RESTE



ACTUALITÉS



Le mirage



MANON CORNELLIER

Depuis que les libéraux ont perdu le pouvoir aux mains des conservateurs en 2006, une idée refait surface chaque fois que le Parti libéral du Canada ou le NPD fait face à un moment charnière de son existence. Union, fusion, mariage: on en revient toujours au même refrain. Pour défaire la droite qui a refait son unité sous Stephen Harper, les partis campés à sa gauche devront unir leurs forces, chante-t-on en coulisses.

On en a parlé au lendemain des élections du 2 mai et à nouveau en fin de semaine, en marge des funérailles du chef néodémocrate Jack Layton. Les libéraux ont pourtant fermé la porte en juin en interdisant à leur chef intérimaire d'en discuter. Les néodémocrates, eux, ont gardé la porte ouverte lors de leur congrès, mais dans l'espoir avoué d'accueillir les libéraux en leur sein. Pas pour céder du terrain.

Les partis qui se croient en position de force sont toujours prêts à parler de fusion avec un partenaire qu'ils estiment en position de faiblesse car, dans leur esprit, il s'agit avant tout d'une prise de contrôle. La droite en a donné un parfait exemple en 2003. L'Alliance canadienne n'a pas uni sa destinée au Parti progressiste-conservateur, elle a avalé ce dernier.

Peu importe, diront plusieurs, la droite est maintenant unie et obtient suffisamment d'appuis pour former le gouvernement. Si les autres partis veulent la déloger, ils doivent l'imiter.

L'équation est juste, mais en théorie seulement. L'union de la soi-disant gauche serait beaucoup plus complexe que celle de la droite, qui fut, en fait, la réunification d'une famille divisée par deux décennies de chicanes. Le Parti libéral du Canada et le NPD n'ont jamais formé une seule entité. Leur histoire, leurs racines, leur culture partisane, leur philosophie politique sont différentes. Ils ont toujours été en compétition. Ils ont collaboré à l'occasion lorsque les libéraux étaient minoritaires, mais sans plus. Et, en plus de se battre à l'échelle canadienne, ils s'affrontent dans presque toutes les provinces.

On ferait erreur en croyant que l'union des deux partis se traduirait par des appuis équivalant à la somme de leurs votes. Le NPD est proche des syndicats, des mouvements sociaux et des jeunes, qu'un parti plus centriste pourrait rebuter. Le PLC, lui, réunit dans ses rangs des progressistes, mais aussi des gens plus conservateurs sur le plan fiscal qui ne veulent rien savoir du NPD. Nombre de ces libéraux ne se rangeraient pas derrière un nouveau parti plus à gauche que le leur. Et ça, Stephen Harper le sait. Dans le dernier droit de la dernière campagne, il a d'ailleurs joué sur la crainte que le NPD inspire aux libéraux fiscalement conservateurs pour les inviter à se ranger derrière lui, ce qui a fonctionné et lui a permis d'arracher certains sièges torontois.

Certains libéraux affirment en privé que, sans Layton, le NPD n'est plus nécessairement en position de force. Voilà qui est un brin prétentieux. Ont-ils oublié que le PLC n'était plus qu'un tiers parti aux Communes? Ou que les néodémocrates forment l'opposition officielle, avec les ressources rattachées à ce statut? Le grand atout des libéraux est la présence de Bob Rae, qui donne autorité et crédibilité à leur équipe. Il sait tenir son bout aux Communes et saura profiter du vide laissé par M. Layton. Mais si le NPD compte beaucoup de néophytes dans son caucus, il peut s'appuyer aussi, et on l'oublie trop souvent, sur des députés d'expérience. Il en a autant que le caucus libéral. Et la vague de sympathie provoquée par le décès de Jack Layton a nourri la détermination des députés, du personnel et des membres du NPD. Ils ne lâcheront pas le morceau facilement.

Les discussions autour d'une éventuelle fusion ne sont pour l'instant que des conversations à la marge, des échanges entre gens qui n'ont aucune autorité pour enclencher le processus. Cela fait jaser la presse, car le contexte s'y prête avec deux partis qui se cherchent un chef, qui doivent faire leur preuve en Chambre et tenir tête à un parti solidement installé au pouvoir.

Le vent peut toujours tourner, mais rien ne laisse présager que ce sera de sitôt. Comme l'a dit Bob Rae hier, ces histoires de fusion sont, à l'heure qu'il est, une «fiction». Le but du chef intérimaire libéral est de rebâtir le PLC et vite (il rêve éveillé d'une reprise du pouvoir en 2015...).

Ne lui en déplaise, le NPD a pour l'instant l'avantage. Il est l'opposition officielle, a des députés dans presque toutes les provinces et domine au Québec. Son organisation est solide, son financement, efficace, et son identité, claire. Les libéraux, en revanche, se retrouvent confinés à quelques grands centres urbains et aux provinces atlantiques. Le parti a de longues racines et une expérience du pouvoir, mais son identité est floue, son message, confus.

Ce qui est en cours est davantage une guerre d'attrition entre deux partis, l'un qui doit consolider sa nouvelle position et l'autre, se réinventer. Si l'un d'eux parvient à rallier suffisamment de Canadiens derrière lui — comme les libéraux l'ont fait pendant des décennies — il pourra arriver à déloger les conservateurs. Cela peut prendre du temps, cependant. Au grand plaisir de Stephen Harper, trop heureux certainement de voir l'attention se concentrer sur ses adversaires (comme au temps où il était minoritaire et que cela le servait si bien).

mcornellier@ledevoir.com

Vaccin contre les virus du papillome humain

Même critiqué, Québec défend sa publicité

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

S'existe. Vulgaire. Paternaliste. Méprisante. Choquante. Insultante. La campagne «Vaccin, ou ceinture de chasteté?», qui fait la promotion du vaccin contre les virus du papillome humain (VPH), suscite de vives réactions. Mais au ministère de la Santé, on persiste et signe en la qualifiant plutôt de... féministe.

Signée Cartier Communication, la campagne controversée a coûté 100 000 \$ au ministère de la Santé. Elle expose un choix clair aux parents: le vaccin, ou «une alternative tout aussi efficace et sécuritaire... la ceinture de chasteté». Le ton se veut bien sûr humoristique. Mais des sexologues, des médecins ou des groupes de femmes, eux, ne rient pas.

La sexologue clinicienne Janie Auclair, qui intervient également au bout du fil à Tel-jeunes, croit que ce vaccin est utile, pertinent et efficace. Ce qui ne l'a pas empêchée de bondir à l'écoute de la vidéo de promotion. «Encore une fois, c'est une campagne de peur. C'est comme si on prônait une sexualité contrôlée, une sexualité qui est régressive.» Pour elle, le gouvernement a manqué une belle occasion d'éduquer les jeunes à la sexualité. «Pourquoi ne pas parler du fait que le vaccin ne protège pas contre toutes les souches? Pourquoi on ne parle pas du fait qu'il ne protège pas contre les autres ITS [infections transmissibles sexuellement]? Pourquoi on ne parle pas de ce qui est quand même important de continuer à faire ses «PAP tests»?»

Il existe plus d'une dizaine de virus VPH pouvant causer un cancer du col de l'utérus, le vaccin protégeant contre deux d'entre eux, les plus répandus. Gratuit, il est administré aux filles en 4^e année et en 3^e secondaire. Environ 80 Québécoises succombent à un cancer du col de l'utérus chaque année.

«Immédiatement, j'étais pas mal... écaeurée!» lance d'emblée Anne Rochon Ford, du Réseau canadien pour la santé des femmes. «Ça finit par être insultant plus qu'amusant.»

Abby Lippman est épidémiologiste et professeure à l'Université McGill. Cette campagne l'a renversée. «La chose la plus choquante, c'est que c'est une campagne officielle financée par des fonds publics! Je suis très mal à l'aise, car c'est un moyen de culpabiliser les mères. C'est un peu sexiste, un peu paternaliste. Ça ne discute pas du tout la question du dépistage!» Plusieurs trouvent également que la campagne minimise l'importance du port du condom.

Le D^r Marc Zafran, qui critique depuis le début le programme de vaccination contre le VPH, s'indigne. Il qualifie carrément la campagne «d'escroquerie intellectuelle». «On essaie de les faire vacciner leurs filles en les ridiculisant sur un ton paternaliste. On essaie de les culpabiliser en disant: «Si vous ne vaccinez pas vos filles, vous vivez au Moyen-Âge.»»

Lise Goulet, agente de liaison et chargée de projet au Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, doute que les mères, à qui on demande de faire vacciner leurs filles, se sentent interpellées par cette campagne plutôt conçue pour les adolescents.

Une campagne féministe, dit le ministère

Le directeur de la santé publique, le D^r Alain Poirier, qui a lancé cette campagne lundi en conférence de presse, continue à la défendre malgré les critiques. Pour lui, «c'est sûr que c'est

une campagne qui vise un cancer féminin. Je considère que c'est une campagne féministe. Les lunettes sont roses ici [car c'est] un vaccin qui n'est donné qu'aux femmes. Est-ce que ça en fait une campagne sexiste? Moi je dis que c'est exactement l'inverse», a-t-il dit au Devoir. Passant d'une popularité de 81 % la première année du programme à 78 % en 2010-2011, le vaccin convainc moins de parents. Une baisse d'intérêt qui a motivé la présente campagne publicitaire, affirme le ministère.

Le D^r Alain Poirier souligne que c'est l'agence de publicité qui a soumis le concept de la ceinture de chasteté. Il le défend. «On nous reproche souvent d'être ennuyeux», dit-il. Aussi, pour «retenir l'attention des jeunes, notamment à l'ère d'Internet», le ton humoristique a été choisi. «On l'a testée avec quelques jeunes, ils sourient et ils ont envie de [la faire] circuler, dans une campagne virale, sur Twitter, Facebook ou d'autres médias sociaux.»

La gynécologue Marie-Hélène Mayrand, engagée dans cette campagne comme experte, ne souhaite pas commenter le ton de la campagne. Mais pour elle, c'était important de s'y associer.

Elle rappelle que si on n'en meurt pas nécessairement, le cancer du col nécessite des interventions qui compromettent la fertilité des jeunes femmes.

Le Devoir

► ledevoir.com

Écoutez les entrevues avec le D^r Alain Poirier ainsi qu'avec les différents intervenants qui critiquent cette campagne publicitaire. (M)



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Selon l'OQLF, seulement 2 % des quelque 2500 à 3000 plaintes traitées chaque année aboutissent à des poursuites pénales et à l'imposition d'amendes.

Réaction aux propos de François Legault

Les amendes ne sont pas une panacée, dit l'OQLF

ROBERT DUTRISAC

Québec — La présidence de l'Office québécois de la langue française (OQLF), Louise Marchand, soutient que l'organisme qu'elle dirige «travaille très fort» pour assurer que les clients soient servis en français dans les commerces montréalais, mais que l'imposition d'amendes aux entreprises fautives n'est pas la panacée.

«L'objectif, ce n'est pas de faire payer des amendes, c'est de faire progresser la francisation au Québec», a livré Louise Marchand au Devoir. Elle a rappelé que 2 % seulement des quelque 2500 à 3000 plaintes que traite l'OQLF chaque année aboutissent à des poursuites pénales et à l'imposition d'amendes.

Hier, François Legault, de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ), a exigé que «l'Office mette ses culottes» et applique avec plus de rigueur la Charte de la langue française. Selon

lui, il est de plus en plus difficile de se faire servir en français à Montréal.

Le nombre de plaintes reste stable

Pour sa part, Louise Marchand ne conclut pas à une hausse de la difficulté à se faire servir en français à Montréal, soulignant que le nombre de plaintes à ce sujet est relativement stable. Elle parle vaguement de «des enjeux très stratégiques à Montréal et ailleurs aussi dans la province». L'OQLF «agit de façon très assidue», «de façon très, très concertée», a-t-elle affirmé. En moyenne, 15 % des 2500 à 3000 plaintes que traite annuellement l'OQLF visent la langue de service dans les commerces et 25 % la langue de l'affichage, a-t-elle signalé.

En 2009-2010, 60 % des 2800 dossiers ouverts ont été réglés par la correction de l'infraction. Dans 18 % des cas, la situation a été jugée conforme à la loi alors que dans 15 % des dossiers, l'OQLF y est allé

d'une «intervention incitative», selon le jargon qu'il emploie.

L'OQLF lancera cet automne une autre campagne de publicité destinée à un vaste public, a indiqué Louise Marchand. «Le dossier de la langue, c'est un dossier que tout le Québec doit prendre à bras le corps. On doit nous-mêmes dans les commerces exiger d'être servis en français, a-t-elle fait valoir. On doit prendre conscience qu'on a aussi une responsabilité comme citoyen, comme francophone, comme amoureux de la langue française.»

Par ailleurs, en matière d'affichage, l'OQLF vient de lancer une campagne pour convaincre les multinationales d'ajouter à leur raison sociale anglaise le terme générique, comme, par exemple, Café Starbucks Coffee, Lunetterie Newlook ou Farine Five Roses, une pratique qui est imposée par la Charte mais que tous ne respectent pas.

Le Devoir

L'arrêt de l'enquête sur Togneri agace

DEAN BEEBY

Ottawa — Trois organismes veulent que les parlementaires demandent à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pourquoi elle a clos son enquête sur une ingérence politique visant à empêcher la publication de documents gouvernementaux.

Newspapers Canada, la Fédération canadienne des contribuables et la B.C. Freedom of Information and Privacy Association ont publié une lettre conjointe, hier, demandant à un comité de la Chambre des communes d'enquêter sur le dossier de Sébastien Togneri.

En 2009, M. Togneri, alors adjoint politique du ministre des Travaux publics, Christian Paradis, avait ordonné qu'un document demandé par un journaliste de La Presse cana-

dienne, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, ne soit pas divulgué.

Le document, un rapport annuel sur l'important portefeuille immobilier gouvernemental, avait été intercepté dans la salle de courrier du ministère juste avant qu'il ne soit expédié. Convoqué plus tard devant un comité des Communes, M. Togneri avait admis son «erreur».

Et, après une enquête d'un an, la Commissaire à l'information du Canada avait conclu que M. Togneri avait fait preuve d'ingérence inappropriée en retenant le document, alors qu'il ne possédait pas l'autorité juridique pour le faire.

Suzanne Legault avait recommandé que le gouvernement transmette le dossier à la GRC pour qu'elle détermine si M. Togneri avait violé l'article 67,1 de la Loi sur l'accès à l'infor-

mation, qui prévoit une peine de prison ou une amende pour quiconque entrave le droit d'accès à une publication gouvernementale. La GRC s'est saisie effectivement de l'affaire mais a finalement clos le dossier plus tôt ce mois-ci, estimant qu'une enquête criminelle était «injustifiée».

«La décision de la GRC de clore cette enquête est extrêmement troublante», a déclaré John Hinds, directeur de Newspapers Canada, un groupe de journaux. «Il semble que cela mette au-dessus des lois ceux qui sont les plus susceptibles d'entraver des requêtes d'accès à l'information, et cela n'est tout simplement pas acceptable.»

Un porte-parole de la Fédération canadienne des contribuables a parlé d'une «situation critique».

La Presse canadienne

Démission du président péquiste de Montréal-Centre

Le président de la région de Montréal-Centre du Parti québécois, Atim Leon, a démissionné de son poste, a rapporté Radio-Canada, hier.

M. Leon était à la tête de 14 circonscriptions. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Parti québécois, Atim Leon a annoncé qu'il quittait le parti pour des raisons personnelles.

Selon la société d'Etat, la situation politique actuelle au PQ aurait aussi motivé sa décision, parce que la crise exigeait trop de son temps.

Le jeune péquiste abandonne également ses fonctions de vice-président de la circonscription montréalaise de Laurier-Dorion, représentée depuis 2007 par le libéral Gerry Sklavounos.

Atim Leon faisait partie des militants qui, en juin, ont demandé la démission de la chef de cabinet de Pauline Marois, Nicole Stafford. Le départ de M. Leon survient à la veille du caucus des députés du Parti québécois, qui se tient aujourd'hui à Saguenay.

Depuis le début de l'été, les députés Pierre Curzi, Louise Beaudoin, Lisette Lapointe, Jean-Martin Aussant et Benoit Charrette ont quitté le parti.

La Presse canadienne

EN BREF

Les Canadiens aiment l'armée «royale», mais pas le Québec

Ottawa — Un nouveau sondage suggère qu'une majorité de Canadiens accueille positivement la décision du gouvernement Harper de rétablir les désignations «royales» de la marine et de l'aviation canadienne, et que les Québécois sont les seuls à s'opposer à ces changements. Le 16 août dernier, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a confirmé que ces divisions seraient connues sous les noms de Marine royale canadienne (MRC), Armée canadienne (AC) et du Corps d'aviation royal canadien (CARC). Les anciens noms avaient disparu en 1968 quand les trois environnements militaires ont été unifiés sous la bannière des Forces canadiennes. Le coup de sonde réalisé par la firme Harris-Déca ma conclut qu'à l'échelle nationale, 56 % des répondants sont d'accord avec cette décision. Seuls 31 % d'entre eux y sont opposés. Toutefois, 46 % des répondants québécois s'opposent à cette idée, contre 41 % qui l'appuient. Le sondage a été mené par téléphone auprès d'un peu plus de 1000 personnes entre les 18 et 22 août. La marge d'erreur est de 3,1 points, 19 fois sur 20. — La Presse canadienne

ACTUALITÉS

HANNAH CONTRE KEYSTONE XL



JASON REED REUTERS

LES ARRESTATIONS volontaires de représentants religieux et de vedettes qui demandent au président Obama de mettre un terme au projet du pipeline Keystone XL, entre l'Alberta et le Texas, se multiplient devant la Maison-Blanche. Hier, c'était la vedette de cinéma Daryl Hannah (Splash, Kill Bill), une militante écologiste de longue date. La veille, c'était au tour du grand patron du Goddard Institute for Space Studies de la NASA, James Hansen, qui le premier avait averti le Congrès des États-Unis au début de la décennie 1990 du désastre économique et écologique qu'allait causer le réchauffement du climat à la planète et à son pays. On dénombrait hier 521 arrestations depuis le début de cette campagne d'opposition à l'importation du pétrole «sale» des sables bitumineux de l'Alberta.

Ouragan Irene

Encore plus de 5000 abonnés sans électricité

Hier soir, 5300 abonnés d'Hydro-Québec étaient toujours privés de courant. La Sécurité civile du Québec s'est réjouie de voir que la province avait mieux résisté que prévu au passage d'Irene. Quelque 600 maisons ont été affectées, surtout par des refoulements d'égout, mais les autorités s'attendaient à des dégâts plus importants. Trois cents personnes sont toujours déplacées hors de leur résidence.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 2400 clients d'Énergie NB manquaient encore d'électricité hier matin. Les régions de Fredericton, Rothesay et Sussex sont les plus touchées. «On était préparé à répondre à des pannes ou un tel nombre de clients affectés», a admis Mélissa Morton, porte-parole de l'entreprise.

Aux États-Unis, les services de transport étaient rétablis hier sur

la majeure partie de la côte est. Selon le dernier bilan, la tempête a causé la mort de 40 personnes aux États-Unis. À New York, métro et autobus ont repris leur service dès lundi. Au Vermont, la Garde nationale utilisera des hélicoptères et des véhicules spécialisés pour ravitailler les collectivités coupées du monde par la tempête. En Caroline du Nord, un millier de personnes restaient dans des centres d'accueil d'urgence en attendant de pouvoir regagner leur domicile. Près de trois millions de foyers et entreprises dans une dizaine d'États restaient privés d'électricité.

Une nouvelle tempête tropicale, Katia, est en formation dans l'Atlantique et devrait se transformer en ouragan dès aujourd'hui. Elle pourrait toucher les Caraïbes, mais il est trop tôt pour déterminer si elle menace les États-Unis.

La Presse canadienne

SAINTE-URSULE

Le projet de minicentrale pourrait coûter jusqu'à 30 % plus cher qu'annoncé

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Le projet de minicentrale hydroélectrique dans le parc des Chutes de Sainte-Ursule, en Mauricie, pourrait coûter jusqu'à 30 % plus cher que ce que ses promoteurs municipaux ont expliqué à la population, selon des documents produits par la firme BPR, qui ont été obtenus par la Fondation Rivière.

Dans un de ces documents, intitulé *Rapport d'estimation des coûts* de la minicentrale, la firme d'ingénierie BPR, le consultant de la municipalité et du parc des Chutes, écrivait en mai dernier que «l'estimation présentée est une estimation de classe concept, basée sur les figures d'aménagements conceptuels actuels, ayant une précision de l'ordre de plus ou moins 30 %».

Selon ce devis, le projet de minicentrale devrait coûter 9,2 millions à Sainte-Ursule, plus ou moins 30 %. Mais le document ajoute que cette évaluation assez floue ne comprend pas les taxes, les études d'impact, les «dépenses du propriétaire» comme la location ou l'achat de ter-

rains, les tests de sols et de laboratoire, les permis ou taxes de douanes pour des achats, par exemple, de matériel étranger. La seule taxe sur les produits et services du Québec ajoutera 9,5 % à compter du début de la prochaine année.

Un registre

Le conseil municipal de Sainte-Ursule a adopté un règlement d'emprunt de 10 mil-

Selon la Fondation Rivière,

le projet de minicentrale sera déficitaire durant les huit premières années

lions, le 1^{er} août, pour financer le projet. Un registre sera ouvert jeudi à la municipalité, que les citoyens peuvent signer s'ils veulent un référendum sur cet emprunt.

Le règlement inclut d'ailleurs, à son article 5, «une taxe spéciale à un taux suffisant» pour couvrir un éventuel dépassement des coûts. Nulle part le document d'information remis aux contribuables récemment ne mentionne la possibilité de dépassements des coûts aussi élevés que 30 %.

Déficit et rentabilité

Dans sa lettre envoyée hier aux contribuables de cette municipalité, la Fondation Rivière fait état de la révision des coûts qu'elle a demandée à Réal Reid, un expert d'Hydro-Québec en sources d'énergie vertes, aujourd'hui à la retraite. M. Reid, qui a planifié plusieurs projets chez Hydro-Québec, estime que le projet de minicentrale sera déficitaire durant les huit premières années en raison «de nombreux oublis dans l'estimation des coûts». De son côté, Alain Salais, ingénieur et cofondateur de la Fondation Rivière, estime qu'«il faut parler d'un projet d'au moins 13 millions au lieu de 10 millions».

Quant au bénéfice net anticipé par la municipalité, en dollars d'aujourd'hui, la fondation anticipe des bénéfices moyens de 87 000 \$ par année plutôt que de 250 000 \$, comme le prévoient la Ville et son consultant. La fondation précise que les tableaux sur la rentabilité du projet, confectionnés par BPR, indiquent que le taux de rentabilité moyen, soit

250 000 \$ par année, ne sera atteint qu'après 10 ans.

La Fondation Rivière indique par ailleurs aux citoyens de Sainte-Ursule que de nombreux travaux liés à ce projet engendreront des impacts visuels et écologiques particulièrement lourds. En plus de réduire le débit de la chute, qui forme l'attrait principal du parc, un deuxième bâtiment sera construit à côté de la passerelle en amont des chutes, ce que ne montrait pas la récente simulation de BPR présentée aux citoyens. Le projet exigera, selon les documents obtenus par la fondation, le déboisement de 6430 m² dans le parc, le dynamitage de 1350 m² dans les falaises, la construction d'une route d'accès d'un kilomètre, la démolition de la passerelle suspendue et de la passerelle en bois, leur remplacement par deux ponts assez larges pour le passage des machines et une trouée de 305 mètres de long pour la conduite entre la prise d'eau en amont et la minicentrale.

La fondation a mis en ligne dans Internet, en fin de semaine, tous les documents qu'elle a obtenus.

Le Devoir

Des écologistes réclament le rapport du comité sur les énergies vertes au Québec

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Dix-huit auteurs et écologistes ont écrit hier à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, pour réclamer le rapport préliminaire du comité de 12 spécialistes, présidé par Steven Guilbeault, d'Équiterre, qui devait faire le point sur le potentiel de développement des sources d'énergie vertes au Québec.

La création de ce comité avait été annoncée le 28 août 2009 par la ministre Normandeau. Son mandat était de deux ans. Il devait déposer un rapport préliminaire qui devait être rendu public au début de 2010, ce qui n'a pas encore été fait 18 mois plus tard, précise la lettre. Le plan, que le comité devait produire, devait être doté d'un budget de huit millions.

Les 18 signataires, dont 11 sont des auteurs ou coauteurs de livres récents sur les sources



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le bureau de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, a dit hier que le rapport du groupe de travail sur les sources d'énergies vertes du Québec sera rendu public «sous peu».

d'énergie vertes au Québec, demandent à la ministre de dire quel est l'état de la réflexion de ce groupe de travail et quels sont «le contenu et les conclusions» de rapport préliminaire et final.

Interrogée par *Le Devoir* récemment, Marie-France Boulay, l'attachée de presse de la ministre Normandeau, a précisé que le rapport avait été remis à la fin de 2010 et «que ce plan était en analyse depuis le début de l'année au ministère». Hier, après l'envoi de la lettre remise aux journalistes, elle a ajouté que le rapport sera rendu public «sous peu».

À son avis, «les propos tenus par le groupe sont malheureux, mesquins et tendancieux. Il s'agit de pure désinformation. Si les signataires avaient réellement souhaité obtenir des réponses à leurs questions, ils n'avaient qu'à contacter le ministère. Ils auraient eu l'heure juste.»

Daniel Breton, porte-parole du groupe MCN-21, a répliqué à ce commentaire «que non seulement on n'a rien vu des travaux de ce comité, malgré les promesses, mais que, au lieu de sources d'énergie vertes, tout ce dont la ministre parle depuis deux ans, c'est de gaz de schiste et de nucléaire».

Quant au comité proprement dit, elle précise que son budget n'était que de 15 000 \$.

Dès le début des travaux de ce comité, le mouvement MCN-21 (Maîtres chez nous au 21^e siècle) avait souligné que l'essentiel de ce mandat avait été couvert par différents livres publiés au Québec.

Non seulement aucun de ces spécialistes n'a été invité à participer aux travaux du comité présidé par Steven Guilbeault, mais, selon la lettre de ces auteurs, aucun d'eux n'a même été consulté.

Le Devoir

DSK sera en France «dans les jours qui viennent», dit Martine Aubry

Paris — L'ancien patron du FMI, Dominique Strauss-Kahn, ex-favori des sondages pour la présidentielle de 2012 en France, va «rentrer» dans son pays dans «les jours qui viennent», a affirmé hier soir la socialiste Martine Aubry à la chaîne de télévision privée Canal+.

À la question de savoir quand comptait rentrer l'ancien patron

du Fonds monétaire international (FMI), contre lequel les accusations pour crime sexuel ont été abandonnées aux États-Unis, Martine Aubry a répondu: «Il rentre dans les jours qui viennent».

«Dominique Strauss-Kahn a retrouvé sa liberté, d'agir, de circuler et de parler», a souligné Mme Aubry, ancienne chef du Parti socialiste français (PS), en lice

dans la course à la primaire que sa formation organise en octobre en vue de la présidentielle du printemps 2012. «J'ai toujours dit la même chose: premièrement, la présomption d'innocence, deuxièmement, je pense la même chose que beaucoup de femmes sur l'attitude de Dominique Strauss-Kahn vis-à-vis des femmes», a-t-elle ensuite affirmé.

DSK a été arrêté en mai à New York après une plainte pour agression sexuelle lancée par une femme de chambre, avant l'abandon des charges pénales par la justice américaine le 23 août.

Interrogée sur le rôle que DSK pourrait tenir dans la primaire socialiste et l'éventuel soutien qu'il pourrait apporter à l'un des six candidats en lice, Mme Aubry a déclaré: «Je n'espère rien, Dominique Strauss-Kahn s'exprimera comme il l'entend, je suis candidate et je suis déterminée à gagner la présidentielle.»

Agence France-Presse

SAO présente

La fête des vendanges

LAURÉAT RÉGIONAL

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2011

MAGOG • ORFORD

3 • 4 • 5 • 10 ET 11
SEPTEMBRE 2011

dégustez découvrez festoyez

LE PLUS GRAND SITE GOURMAND DU QUÉBEC/150 EXPOSANTS

fetedesvendanges.com
1 888 847.2050 // 819 847.2022

rythme

PORTE-PAROLE
VÉRONIQUE CLOUTIER
DES MIDIS DE VÉRO
DE RYTHME FM

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Construction d'une école dans un parc de l'Île-des-Sœurs

Verdun propose des améliorations, mais les opposants résistent

«Un parc, c'est sacré. Ce sont les générations futures qui vont en bénéficier.»

JEANNE CORRIVEAU

La polémique entourant la construction d'une école dans un parc de l'Île-des-Sœurs ne s'esouffle pas. Malgré les améliorations apportées au projet par l'arrondissement de Verdun, les opposants continuent de fourbir leurs armes en prévision du référendum qui sera vraisemblablement tenu au cours de l'automne.

Le maire de l'arrondissement de Verdun, Claude Trudel, n'en démord pas: le parc de la Fontaine représente le site le plus approprié pour accueillir une école, a-t-il répété hier. En conférence de presse, il a présenté les améliorations proposées par le comité de travail mis sur pied en juin dernier. Ce comité recommande notamment que la cour d'école soit verte, que le toit du nouvel édifice soit végétalisé et que le stationnement requis pour le personnel soit construit en sous-sol.

L'école occupera moins de 10 % du parc, soutient le maire, et elle remplacera le stationnement qui s'y trouve. Quant à la rue Place de la Fontaine qui traverse une partie du site, elle disparaîtra au profit d'une allée verte.

Le conseil d'arrondissement sera appelé à se prononcer sur le projet mardi soir prochain, mais Claude Trudel entend poursuivre sa réflexion au cours des prochains jours, visiblement exaspéré par l'opposition que manifeste un groupe de citoyens. «L'opposition a été très, très dure, a-t-il indiqué. Ça fait partie de la game, mais je ne peux pas m'empêcher de penser que s'il y avait registre ou, éventuellement, référendum, il y a 3000 personnes qui décideraient du sort d'une école à l'Île-des-Sœurs. Ça continue de m'agacer.»

Vive contestation
De leur côté, les opposants attendent de pied ferme l'ouverture d'un registre et la tenue d'un référendum si l'arrondissement approuve le changement de zonage. «Ils vont certainement

chercher à nous bloquer parce qu'ils savent que si ce ne sont pas eux qui nous bloquent, ce sont nous qui allons les bloquer», a commenté Mario Langlois, président du Comité de protection du parc de la Fontaine.

M. Langlois estime que plusieurs autres terrains auraient pu être envisagés pour la construction de cette école, mais qu'aucune étude sérieuse n'a été menée sur ces sites alternatifs. «Un parc, c'est sacré. Ce sont les générations futures qui vont en bénéficier», a-t-il dit.

Mario Langlois est convaincu d'avoir l'appui de la population. Pour lui, une victoire des opposants lors d'un référendum fait peu de doutes. «À moins que le maire n'arrive avec une surprise qui pourrait être contestable juridiquement», a-t-il précisé.

Claude Trudel, lui, se demande s'il est encore justifié d'exiger des villes qu'elles cèdent des terrains aux commissions scolaires pour la construction d'écoles, compte tenu de la rareté

des terrains et des budgets limités des villes. «À l'avenir, il va falloir que la Ville de Montréal et les municipalités québécoises discutent avec le gouvernement du Québec sur l'obligation qu'elles ont de donner gratuitement des terrains», a-t-il fait savoir.

Le temps commence à manquer pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui souhaite ouvrir la nouvelle école en décembre 2012. À l'heure actuelle, l'Île-des-Sœurs ne compte qu'une école primaire sur son territoire et celle-ci est surpeuplée.

Le site proposé conviendrait à la commission scolaire, qui a reçu près de 11 millions de dollars du ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école, mais cette subvention ne prévoit pas la construction d'un stationnement souterrain, a signalé Geneviève Hotte, directrice du service de planification stratégique de la commission scolaire.

Le Devoir

Montréal roule plus que jamais à vélo

De 2008 à 2010, le trafic sur les pistes cyclables a bondi de 35 à 40 %

JEANNE CORRIVEAU

Montréal est la ville québécoise où le vélo a fait le plus de progrès depuis cinq ans. Plus de la moitié des adultes montréalais font du vélo et un Montréalais sur trois enfourche son vélo au moins une fois par semaine. Mais la popularité du vélo fait en sorte qu'aux heures de pointe, certaines pistes cyclables sont congestionnées.

En juin dernier, Vélo Québec avait dévoilé une étude qui dressait le portrait de la pratique du vélo au Québec. L'organisme s'est attardé au cas de Montréal en analysant les résultats d'un sondage et les comptages réalisés sur les différentes pistes cyclables du réseau.

De 2008 à 2010, le nombre de cyclistes qui roulent sur les pistes cyclables a bondi de 35 à 40 %. Inaugurée en 2008, la piste

cyclable Claire-Morissette du boulevard de Maisonneuve a connu une fréquentation de plus d'un million de cyclistes l'an dernier, entre les rues Peel

La piste cyclable du boulevard de Maisonneuve a connu une fréquentation de plus d'un million de cyclistes l'an dernier, entre les rues Peel et Stanley

et Stanley. La section entre les rues de Bleury et Saint-Denis a été nettement moins populaire en raison des interminables chantiers du Quartier des spectacles et des festivals.

Plus de 900 000 cyclistes ont utilisé la piste de la rue Berri. Pour sa part, la piste de la rue Brébeuf est fréquentée quotidiennement par 4000 cyclistes en moyenne, mais elle «frôle la

saturation», précise le rapport. Quant à la bande cyclable aménagée dans la rue Saint-Urbain, elle a vu défiler 500 000 cyclistes l'an dernier.

«La croissance phénoménale du vélo à Montréal n'est pas arrivée fortuitement. C'est arrivé parce que la Ville a mis en place un réseau cyclable qui rend les déplacements en ville conviviaux et sécuritaires», croit la p.-d.g. de Vélo Québec, Suzanne Lareau.

À l'heure actuelle, Montréal compte 535 kilomètres de voies cyclables et la Ville compte en ajouter 50 kilomètres l'an prochain, a indiqué hier le responsable du transport au comité exécutif, Michel Bissonnet.

Pour soulager la «congestion»

de la piste cyclable de la rue Brébeuf, la Ville envisage d'aménager des bandes cyclables dans la rue Lajeunesse. Elle songe aussi à synchroniser les feux de circulation en fonction des vélos dans la rue Boyer.

Le Quartier des spectacles pourrait compter un nouvel aménagement permanent pour permettre aux cyclistes de contourner le secteur lors de la tenue de festivals.

Suzanne Lareau convient que les relations entre les automobilistes et les cyclistes pourraient être plus harmonieuses. Selon elle, il faudra ajouter des policiers pour forcer les usagers à plus de discipline: «Au Québec, qu'on soit en voiture ou en vélo, on conduit de façon très cow-boy et on est assez égocentriques. Il y a un gros travail à faire.»



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le Devoir Plus de la moitié des adultes montréalais font du vélo.

20 vols par jour pour Toronto. Prêts ? Partez !

Lève-tôt ? Couche-tard ? Ne cherchez pas midi à quatorze heures, Porter a la meilleure fréquence entre Montréal et l'aéroport du centre-ville de Toronto. Toujours un vol à la bonne heure pour faire votre bonheur.

porter
raffinée sur toute la ligne



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 31 août.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 132 \$*	HALIFAX 2 par jour 192 \$*	ST. JOHN'S 1 par jour 227 \$*	SAULT STE. MARIE 195 \$*	SUDBURY 195 \$*	THUNDER BAY 196 \$*	WINDSOR 176 \$*	BOSTON 250 \$*
CHICAGO 250 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 400 \$*	NEW YORK 196 \$*	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				

* Réservez avant le 31 août 2011 pour vos trajets avant le 15 décembre 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Ces tarifs ci-dessus aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

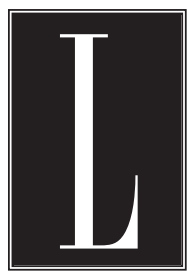
flyporter.com

ÉDITORIAL

NPD, PLC

Inutile fusion

Bob Rae l'a répété fermement hier: non, il n'y aura pas de fusion entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique. Ce message doit porter. Chaque parti a encore sa pertinence, chacun a d'importants défis à relever, et nul n'a de temps à perdre à créer des chimères.



La scène politique est mouvante au Québec, comme l'éprouve durement ces jours-ci le Parti québécois, mais elle l'est tout autant à Ottawa. PLC et NPD occupaient le devant de la scène ces derniers jours, à la faveur notamment de rumeurs de fusion ravivées lors des funérailles de Jack Layton et qui ont pris un tel envol que même les dénégations officielles doivent être répétées de multiples façons pour être entendues.

Pourtant, à l'aube de quatre ans de gouvernance majoritaire conservatrice, il vaut mieux garder pied dans la réalité plutôt que de se laisser entraîner dans des lubies de fusion entretenues notamment par un ancien premier ministre, Jean Chrétien lui-même, dont il est loin d'être sûr qu'il est encore en phase avec son parti.

PLC et NPD, quoique partageant des valeurs communes, ne logent pas à la même enseigne, ni dans leur histoire, ni dans leur fonctionnement, ni dans l'articulation de leurs programmes politiques. Le NPD vient d'atteindre le statut d'opposition officielle, il faut lui laisser occuper cet espace sans devoir se soumettre à des compromis tactiques avec des adversaires qu'il lui faudrait chercher à intégrer.

De la même manière, il est prématuré de tenir le Parti libéral pour un mort en sursis. Dès mai dernier, dans nos pages, le politologue Louis Massicotte revenait sur l'histoire électorale canadienne, soulignant le nombre d'occasions où de grands partis, tombés au troisième rang, ont su rebondir, et parfois bien rapidement. «Les partis naissent plus facilement qu'ils ne meurent», écrivait-il.

Les libéraux ne sont plus que 34 élus à Ottawa, ce qui entraîne son lot de difficultés de financement, d'organisation et de mobilisation. Mais leur chef intérimaire, Bob Rae, en a fait la démonstration en trois jours de caucus: ce parti a encore du ressort, une expertise à opposer au gouvernement Harper, et la capacité d'avancer des idées, à la fois pour se rebâtir en interne comme pour nourrir le débat public. Ainsi, questionné hier sur la réforme du nombre de sièges aux Communes souhaitée par le gouvernement Harper, M. Rae y a élevé au rang de principe le respect de la sensibilité québécoise sur cette question, même si la croissance démographique s'observe dans les provinces de l'Ouest. L'ère Trudeau finirait-elle par finir?

Il risque même d'être plus facile pour le PLC de se réinventer qu'il ne le sera pour les néodémocrates d'assurer la continuité. L'esprit rassembleur de Jack Layton a été louangé toute la semaine dernière, mais sitôt enterré, sitôt oublié. Des «sources» anonymes vantent déjà l'actuel président du parti, Brian Topp, inconnu au Québec, comme chef potentiel, soulignant en revanche les défauts de Thomas Mulcair, vedette québécoise du NPD. M. Mulcair a du coup été obligé de sortir publiquement pour vanter ses réalisations au sein du parti et ses liens avec Jack Layton. Que la succession s'annonce compliquée! Nul besoin d'y rajouter une fusion.

Et puis, quatre années de droite extrême laisseront aussi des traces: il est décidément bien tôt pour croire que seule l'union des partis d'opposition pourra alors venir à bout de Stephen Harper. Il est bien plus sage que PLC et NPD profitent de l'horizon qui s'ouvre pour trouver leurs repères plutôt que de bousculer leur parti et les électeurs.

jboileau@ledevoir.com

Le Tea Party

Le délire

La France moyen-âgeuse a eu sa Jeanne d'Arc, la bergère à qui Dieu parlait en exclusivité. Une Amérique sensible ces jours-ci aux accents féodaux a sa Michele Bachmann, à qui Dieu a réservé une de ses lignes de communication forcément postmoderne. À preuve, les propos formulés à chaud par cette égarée du Tea Party, à l'effet que le tremblement de terre qui a quelque peu abîmé la capitale d'un État fédéral honni par le «thé» en question ainsi que l'ouragan Irene sont des avertissements envoyés par Dieu. Son message? Si vous persévérez à faire le lit de la laïcité et autres lubies forgées à l'aune du rationalisme, alors nous serons embringués dans la bataille des batailles: l'Armageddon. Qu'on se le tienne pour dit!

Après avoir proféré une énième énormité, cette représentante d'un comté du Minnesota et candidate à l'investiture républicaine a fait ce qu'elle fait toujours en de telles circonstances: elle ramène ses élucubrations à une blague. On la prend en délit de mensonge? C'est une farce! Elle verse dans la désinformation? C'est de la rigolade! Elle, si éprise des diktats religieux, n'a aucune inclination pour l'acte de contrition, soit-il d'une extrême minceur.

Au cours des dernières semaines, une série d'articles ayant Bachmann et le Tea Party pour sujets, notamment le long portrait publié dans le *New Yorker* combiné à l'essai que Max Blumenthal (*Republican Gomorrah*, aux éditions Nation Books) a consacré aux mouvements religieux, alignent tous des constats qui sont autant de contradictions au chapelet de blagues de madame. Ces écrits propagent surtout le froid dans le dos, tant les leaders et militants de ce courant se révèlent être des salafistes de la parole divine dans sa version catholique.

Cette posture a pour origine la théorisation par Francis Schaeffer, au début des années 80, de la domination du catholicisme sur les autres monothéismes, d'où le nom donné à ce courant: les «dominationnistes». Pour les adhérents aux élucubrations de Schaeffer, la Bible n'est pas un livre, mais la vérité totale. Elle est un droit accordé à ses adeptes de dominer les autres religions et tous les faits de nature. Pour les clones de Schaeffer, les esclavagistes étaient en fait des bénévoles: ils ont extrait l'homme noir de sa misère et ont eu la bonté de le nourrir. Quoi d'autre? La Renaissance et le siècle des Lumières forment l'époque au cours de laquelle l'humanité a le plus régressé.

Dans cette décadence de la pensée, dans ce refus fanatique d'accorder au progrès la moindre vertu, les «dominationnistes» ont des alliés influents qu'on appelle les «originellistes». Il s'agit en fait de ces juges, désormais majoritaires à la Cour suprême des États-Unis, qui flirtent, pour rester pondéré, avec une conception aryenne du monde. Depuis la nomination de Sam Alito par Bush fils à la Cour des cours, cet Alito qui s'était taillé une réputation d'ultra en s'opposant avec virulence aux prescriptions des droits civiques, les «originellistes» et leur patron intellectuel, Clarence Thomas, s'appliquent à défaire tout ce qui ressemble de près comme de loin à la dignité comme à l'intégrité humaines. Que Galilée et Copernic soient redevenus des modernes est la preuve que la Terre n'est ni plate, ni ronde, mais à l'envers.



SERGE TRUFFAUT

Le Plan Nord est-il normal?

Dans les deux cas, les Québécois seront perdants, alors que les minières s'en mettront plein les poches. Quel beau Plan Nord! Mais est-ce normal?

Gisèle Filion

Montréal, le 30 août 2011

Le capitalisme, et après?

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le passage à Montréal, la semaine dernière, de l'altermondialiste de renommée internationale Susan George. Ce que je retiens de son message est que tous nos maux actuels viennent du fait que le capitalisme a aujourd'hui délaissé la production pour la spéculation. Le système ne crée donc plus d'emplois ni de richesse, seulement des profits mirobolants pour une poignée de boursicoteurs et la pauvreté pour le commun des mortels.

Pour réglementer (réguler) le marché, on nous dit que tous les pays doivent le faire en même temps, sinon personne ne voudra prendre les devants seul (*idem* pour la taxe sur le carbone, d'où l'échec de Stéphane Dion en 2008 avec le Tournant vert). Donc, ce n'est pas demain la veille qu'on verra un progrès dans ce dossier. Nous naviguerons ainsi de crise en crise, jusqu'à ce que tout le système implose, comme le communisme a implosé il y a 25 ans. Après, on ramassera les débris, et on essaiera de passer à autre chose, un monde plus conscient, moins rapace et plus solidaire.

Christian Feuillet

Montréal, le 29 août 2011

LIBRE OPINION

Assez, le saccage du territoire québécois!

RENÉ BOULANGER

Écrivain

Il y a maintenant une dizaine d'années, le gouvernement du Québec demandait à Hydro-Québec d'acheter de l'électricité provenant de minicentrales appartenant à différents promoteurs privés. Les sites furent autrefois abandonnés par Hydro-Québec lors du développement technologique des lignes à haute tension permettant d'exploiter les grands bassins hydrauliques éloignés de Manicouagan et, plus tard, de la baie James.

Le programme des minicentrales grégeait le monopole d'Hydro-Québec par une politique des petits pas, qui est reprise aujourd'hui à une plus grande échelle dans le secteur éolien. Devant les débats soulevés par cette politique un peu trop ouverte de privatisation, le gouvernement a modifié son argumentation pour présenter ce projet comme une politique d'aide aux collectivités. Immédiatement, les promoteurs et les firmes d'ingénierie se sont mis à harceler les collectivités, se lançant comme des prédateurs de l'âge du précapitalisme dans le développement tous azimuts des dernières rivières naturelles existantes en milieu habité, voire urbain.

Nombre de ces chutes ou rapides étaient entre-temps devenus des parcs ou des lieux de villégiature. Devant les protestations des citoyens et des organismes de défense des milieux naturels, le gouvernement de Bernard Landry a corrigé le tir et décrété un moratoire sur la politique des

petites centrales sur les sites vierges. Politique insensée sur le plan économique et encore plus sur le plan écologique. Faut-il se surprendre que le gouvernement de Jean Charest soit revenu à la charge et ait laissé tomber le moratoire et remis à l'heure du jour la privatisation en douce d'Hydro-Québec?

Officiellement, on présente toujours le programme comme une aide à la collectivité. C'est tout un cadeau en effet, car aucun de ces projets n'est assez rentable pour que l'électricité y soit vendue au prix du marché ni même au-dessous du prix où Hydro-Québec produit sa propre électricité. Ce cadeau est même si alléchant que les élites locales, prenant rarement en considération autre chose que l'eldorado qu'on leur fait miroiter, n'hésitent pas à mettre elles-mêmes de l'avant la destruction de leurs milieux naturels et de leur parc, si elles en ont.

C'est ce qui se passe actuellement aux chutes de Sainte-Ursule. La semaine dernière, le conseil municipal nous a envoyé une circulaire pour nous annoncer un règlement d'emprunt de dix millions visant à construire une minicentrale qui serait administrée par la municipalité. Les citoyens ont à peine une semaine pour s'opposer en allant signer un registre le 1^{er} septembre pour demander la tenue d'un référendum. Les études et le concept du projet ont été faits par la firme BPR, dont les dirigeants sont très proches du Parti libéral et qui a été condamnée des dizaines de fois par le commissaire au lobbying pour ses infractions.

Cette fois, BPR risque bien de rencontrer son Waterloo. Même si le conseil municipal ne le sait pas, les citoyens sont bien conscients que le site des chutes de Sainte-Ursule est plus qu'un simple attrait touristique. C'est une réserve naturelle d'espèces florales et fauniques extrêmement rares. Le canyon en lui-même est d'une majesté et d'une beauté prodigieuses qui normalement devraient le faire classer, comme l'arrondissement du Vieux-Québec, parmi les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, ce qui sauvera ces chutes, ce n'est pas l'intervention du ministère de l'Environnement, ni du ministère de la Faune, non plus du ministère du Tourisme, mais uniquement le bon sens des citoyens qui se rendent compte tout à coup qu'ils sont les gardiens d'un trésor national. Malgré l'opacité du processus et le projet sans impact écologique que BPR leur faisait miroiter, il n'y a aucun doute qu'ils vont rejeter ce projet le 1^{er} septembre.

Il est vrai que BPR leur a caché les vrais coûts et qu'on sait maintenant que le projet serait déficitaire. Mais, surtout, il faut croire que les gens de Sainte-Ursule ont compris que la magouille devait prendre fin. En sauvant les chutes de Sainte-Ursule, c'est probablement une certaine façon d'être québécois que l'on sauve. Dans l'enquête sur l'industrie de la construction qui devra nécessairement arriver un jour, le dossier des minicentrales est à mettre en haut de la pile. Il est temps de mettre fin au saccage du territoire des Québécois.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le Plan Nord est-il normal?

On peut remarquer que monsieur Charest utilise très souvent des expressions telles que «intentions cachées», «agenda cachés», etc. Il a l'habitude de déclarer de façon dogmatique les intentions des autres. L'utilisation de ces expressions et de ce mécanisme semble être sa marque de commerce. J'en veux pour preuve ces récentes déclarations: «François Legault posera des gestes brutaux.»

Il existe en psychologie un mécanisme de défense qu'on appelle la projection, que le Petit Robert définit comme suit: «mécanisme de défense par lequel le sujet voit chez autrui, des idées, des affects (désagréables ou méconnus) qui lui sont propres.»

Au lieu de reprocher à tout le monde d'avoir quelque chose de caché, ou de déclarer quelles sont les intentions des autres, monsieur Charest pourrait-il nous dévoiler les raisons qui le motivent à brader nos richesses naturelles de la sorte, alors que toute la population, à l'instar de l'enquête sur la construction, est en train de se soulever contre son Plan Nord, qu'il est en train d'actualiser.

Des contrats se signent probablement actuellement. Contrats par lesquels les Québécois seront désavantagés, de toute façon. Soit parce que les contrats avantagent les minières au détriment des Québécois, soit que les contrats signés donnent le droit aux minières d'intenter des poursuites s'ils ne sont pas respectés parce que la population finit par avoir raison.

Dans les deux cas, les Québécois seront perdants, alors que les minières s'en mettront plein les poches. Quel beau Plan Nord! Mais est-ce normal?

Gisèle Filion

Montréal, le 30 août 2011

Le capitalisme, et après?

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le passage à Montréal, la semaine dernière, de l'altermondialiste de renommée internationale Susan George. Ce que je retiens de son message est que tous nos maux actuels viennent du fait que le capitalisme a aujourd'hui délaissé la production pour la spéculation. Le système ne crée donc plus d'emplois ni de richesse, seulement des profits mirobolants pour une poignée de boursicoteurs et la pauvreté pour le commun des mortels.

Pour réglementer (réguler) le marché, on nous dit que tous les pays doivent le faire en même temps, sinon personne ne voudra prendre les devants seul (*idem* pour la taxe sur le carbone, d'où l'échec de Stéphane Dion en 2008 avec le Tournant vert). Donc, ce n'est pas demain la veille qu'on verra un progrès dans ce dossier. Nous naviguerons ainsi de crise en crise, jusqu'à ce que tout le système implose, comme le communisme a implosé il y a 25 ans. Après, on ramassera les débris, et on essaiera de passer à autre chose, un monde plus conscient, moins rapace et plus solidaire.

Christian Feuillet

Montréal, le 29 août 2011

Dieu, Irène et la républicaine

Michele Bachmann, une sénatrice viscéralement anti-Obama, est, selon les sondages, une candidate sérieuse du côté républicain pour affronter le président en 2012. Dimanche, en Floride, elle s'adressait à des électeurs (j'allais dire, des fidèles) en des termes qui ne laissent plus de doute sur l'esprit insensé de cette bigote. Je rapporte ses mots textuellement: «Je ne sais pas ce que Dieu peut faire de plus pour attirer l'attention des politiciens. Nous avons eu un tremblement de terre, puis un ouragan. Dieu a dit: allez-vous enfin commencer à m'écouter?»

Ne croyez pas qu'il s'agisse d'un dérapage accidentel de la part de Bachmann. Elle a déjà affirmé dans une grande assemblée publique qu'elle avait embrassé une carrière en droit fiscal parce que son mari lui avait dit de le faire alors qu'elle détestait tout dans ce domaine. Elle avait ajouté qu'elle avait obéi à son mari parce que «Dieu a dit aux femmes: soyez des épouses soumises».

Après l'effondrement d'une économie aux mains d'une élite financière délétère, le peuple américain aurait pu se passer d'un messie fanatique de cet acabit. Chose certaine, il est au moins un indice qui sera à la hausse après le passage de Michele: le pourcentage d'athées américains.

Robert Jasmin

Le 29 août 2011

IDÉES

Recomposition du paysage politique

Des questions pour les progressistes

PHILIPPE BOUDREAU
FRANÇOIS CYR

Professeurs de science politique au collège Ahuntsic

Une remarquable et rare reconfiguration du paysage partisan semble être en cours au Québec ces six derniers mois, à tel point que plusieurs politologues, journalistes ou analystes doivent revisiter un certain nombre de «constantes» qui étaient tenues pour acquises. Notamment, des fidélités partisans qui avaient la couenne dure semblent s'évanouir, comme en font foi le récent béguin pour le Nouveau Parti démocratique et le déclin conséquent du Bloc québécois. Ce phénomène semble indiquer un climat de grande volatilité sur la scène électorale québécoise, avec l'intérêt que suscite l'initiative de François Legault et Charles Siros, ainsi que la multiplication des acteurs souverainistes (les trois premiers démissionnaires du Parti québécois, le Nouveau Mouvement pour le Québec, Jean-Martin Aussant et son projet, etc.).

Le Québec du progrès social et démocratique a-t-il quelque chose à gagner de ces développements? Le contexte idéologique et institutionnel peut-il faire place à toutes ces sensibilités et accommoder de telles mutations?

Désuétude du mode de scrutin actuel

Les avantages du mode de scrutin majoritaire à un tour sont connus: il est très simple à comprendre, il permet mieux que les autres de dégager des majorités claires et il nous est très familier. Là où il est en vigueur, c'est celui qui a été utilisé depuis l'octroi du suffrage universel. Ce mode de scrutin est pratique quand l'élection se résume la plupart du temps à un choix entre deux options: alternance entre démocrates et républicains aux États-Unis, alternance entre libéraux et conservateurs au Canada, alternance entre «rouges» et «bleus» au Québec.

Aujourd'hui, la situation partisane québécoise appelle une réforme de cette vieille institution. L'électorat, et les acteurs politiques eux-mêmes, expriment

la volonté d'une offre politique bien plus variée, doublée d'une représentation conséquente au sein du pouvoir législatif. Le clivage gauche-droite se superpose à des polarisations plus anciennes et semble là pour de bon, comme en font foi Québec solidaire et l'Action démocratique du Québec (que celle-ci fusionne ou non avec le clan Legault). De surcroît, diverses vagues de désertion au PQ suggèrent que l'option souverainiste ne peut plus être la propriété exclusive d'un seul acteur partisan.

Au Québec, l'offre politique étouffe littéralement sous le mode de scrutin actuel. Les acteurs partisans qui ont le plus à perdre du *statu quo* peuvent-ils se rencontrer pour en discuter, voire envisager un plan d'action leur permettant, ensemble, de faire sortir le Québec de ce carcan électoral? Une telle initiative susciterait un vif intérêt du côté des mouvements sociaux, où l'idée de réformer le mode de scrutin est très populaire. Certains le répètent depuis 40 ans: ce mode de scrutin — infect, disait René Lévesque — doit changer. Ce qui est nouveau, c'est que jamais il n'a autant stérilisé l'expression politique du pluralisme.

Mise sous le boisseau de la question nationale?

Ces temps-ci, la pression est très forte en faveur d'une remise aux calendes grecques de la question nationale québécoise. Non seulement le clan Legault en fait-il son programme, mais c'est aussi, en définitive, l'intention du Parti libéral de Jean Charest, qui considère qu'il n'y a pas lieu d'aborder ce sujet tant que «le fruit n'est pas mûr». Sur la scène fédérale, depuis le scrutin du 2 mai, les probabilités que la question du Québec revienne au centre des débats sont faibles. Le NPD, malgré ses 59 députés québécois, sera vraisemblablement incapable d'aborder de front cette question avec la population canadienne ou au Parlement.

Dans le passé, les intérêts du peuple québécois ont-ils déjà été mieux servis lorsque ses revendications nationales étaient tues? L'histoire enseigne plutôt le contraire: c'est lorsqu'elle exprime haut et fort ses aspirations nationales que la population du Québec développe son rapport

de force et peut faire des gains. Le silence de la droite (PLQ, ADQ et Coalition pour l'avenir du Québec) sur cette question et la quasi-disparition du Bloc à Ottawa militent en faveur d'un affaiblissement de la nation québécoise à l'échelle canadienne.

Avec un gouvernement conservateur majoritaire, le Québec risque de plus en plus de ressentir ce qu'éprouvaient les provinces de l'Ouest durant le règne des majorités libérales entre 1993 et 2004: l'aliénation régionale. La coalition conservatrice fondée en 2003 à l'initiative de l'Alliance canadienne a réussi, en huit ans, à conquérir une grande partie de l'Ontario et des Maritimes, de sorte que le gouvernement Harper parvient à gouverner le pays sans entraves malgré le Québec. Pire, il ne donne aucun signe de vouloir rectifier cette dangereuse anomalie.

Au Québec, l'offre politique étouffe littéralement sous le mode de scrutin actuel

Laisser la droite triompher?

Visiblement, à l'échelle canadienne, la droite est capable de s'organiser pour obtenir un gouvernement majoritaire et imposer son programme rétrograde. Le gouvernement Harper a maintenant les coudées franches pour encourager l'exploitation des sables bitumineux, investir massivement dans les dépenses militaires, torpiller les efforts de lutte contre les changements climatiques, réaliser son programme relatif à la loi et à l'ordre, restaurer les symboles de la monarchie britannique et couper les vivres aux catégories sociales qu'il ne parvient pas à enrégimenter: les femmes, les artistes et différentes minorités (linguistiques, sexuelles ou autres).

Le 2 mai dernier, 83,5 % des Québécois ont voté contre le Parti conservateur. Dans un tel contexte, le gouvernement québécois a une occasion rêvée de mettre en évidence le caractère distinct des aspirations nationales du Québec. Or, il évite à tout prix de polariser les relations avec Ottawa sur cette base. Le clan Legault, s'il va de l'avant avec son idée de créer un parti, promet d'avoir la même attitude. Il propose un mode de gestion musclé, populiste et technocratique, semblant dire à l'électorat: remettez-nous le pou-

voir et nous (les experts) déciderons pour vous, voire malgré vous.

Le Québec peut éviter tant l'aliénation régionale que la soumission au programme conservateur s'il se ressaisit, en exprimant son désir d'avoir un projet de société de son cru, à la fois progressiste et inclusif au chapitre de ses aspirations nationales. Pour qu'un tel horizon politique existe, n'est-il pas nécessaire que les forces qui en veulent bien mettent temporairement un bémol sur leur petit programme partisan, le temps de se parler un peu et d'envisager quelles actions permettraient à la fois de prévenir le renforcement de la droite et d'ouvrir un espace à l'émancipation sociale et nationale du peuple québécois?

Questions posées aux progressistes

La pire des attitudes des acteurs partisans progressistes ne serait-elle pas de rester sur leur quant-à-soi et de se présenter coûte que coûte en rangs dispersés devant l'électorat? Il ne s'agit pas pour nous de discuter de fusion ou de coalition, mais bien de s'interroger sur la possibilité d'avoir des lieux où ces acteurs peuvent se réunir et aborder des sujets comme le mode de scrutin à modifier, les meilleures façons de résister à la montée de la droite, le statut du Québec dans la nouvelle dynamique canadienne, etc.

Des états généraux peuvent être une occasion de traiter plusieurs de ces questions et de plus en plus de chefs, dont Pauline Marois, ouvrent la porte à un tel chantier national et démocratique. À plus court terme toutefois, d'autres mises en commun ou rendez-vous ne sont-ils pas requis? Par exemple, en vue du prochain scrutin au Québec, les progressistes devraient s'entendre sur une sorte de plateforme électorale minimale et multipartite qui pourrait viser la réforme des institutions démocratiques, la remise à l'ordre du jour de la question nationale québécoise, l'assainissement des mécanismes d'octroi des contrats de travaux publics et le contrôle de nos ressources naturelles pour le bien commun des Québécois. Sur le plan politique, ces questions sont urgentes et relèvent d'une préoccupation avant tout démocratique.

Jean Béliveau

Le «Gros Bill» a 80 ans

BENOÎT MELANÇON

Professeur à l'Université de Montréal. Il est l'auteur des *Yeux de Maurice Richard*. Une histoire culturelle. Jean Béliveau a postfacé la traduction anglaise de ce livre.

Personne ne s'étonnera du fait que le nom de Jean Béliveau a été évoqué à plusieurs reprises au moment de nommer un sénateur ou un gouverneur général du Canada. De la même façon, la visite rendue par Béliveau au pape Paul VI correspond bien à l'image de cet homme d'ordre. Voilà quelqu'un qui inspire la confiance et le respect, un «monsieur», le porte-parole idéal pour toutes sortes de bonnes œuvres, un père et un grand-père réputé exemplaire. Il est même possible de lui décerner un doctorat *honoris causa*; il en a reçu un de nombreuses universités canadiennes. On n'associe pas son nom à la contestation.

Pourtant, Béliveau, qui célèbre son 80^e anniversaire de naissance aujourd'hui, a déjà été une forte tête. Ce Béliveau-là incarnait l'indépendance, voire la rébellion. C'était au début des années 1950. Il jouait pour les As de Québec, de la Ligue de hockey senior du Québec, et les Canadiens essayaient depuis des années de l'attirer à Montréal, mais sans succès. Vedette incontestée dans la Vieille Capitale, le joueur de centre n'allait venir que si ses conditions, particulièrement salariales, étaient respectées. Quarante ans plus tard, dans la même ville, un autre joueur défendra une position similaire: Éric Lindros. La comparaison paraît blasphématoire? C'est pourtant Béliveau lui-même qui la propose dans ses mémoires, *Ma vie bleu-blanc-rouge* (2005).

Portrait d'une icône sportive

On peut résumer Jean Béliveau en chiffres: 1287 matchs dans la Ligue nationale de hockey, tous avec les Canadiens, de la saison 1950-1951 à la saison 1970-1971; 586 buts et 809 passes pour un total de 1315 points en saisons régulières et éliminatoires; 1240 minutes de punition, ce à quoi on ne s'attendait peut-être pas de ce «gentleman». Capitaine de l'équipe pendant dix saisons, il a été choisi six fois dans la première équipe d'étoiles de la LNH et il a aidé les Canadiens à gagner dix coupes Stanley. Il a été élu au Temple de la renommée en 1972.

Quel est le mot le plus fréquemment utilisé pour décrire Béliveau? Élégance. C'était vrai de son jeu, et notamment de son coup de patin, dont les spectateurs et les commentateurs vantaient la «fluidité». C'était aussi vrai de son image publique: grande taille, voix grave, élocution lente. Le contraste est clair avec son coéquipier pendant plusieurs saisons, le mythique Maurice Richard: le joueur comme l'homme était tout en aspérités.

Une vraie star

Ce portrait est vrai, mais incomplet. Repartons-nous 60 ans en arrière. Quand Jean Béliveau se joint pour de bon aux Canadiens, le 5 oc-



Capitaine des Canadiens de Montréal pendant dix saisons, Jean Béliveau a été choisi six fois dans la première équipe d'étoiles de la LNH et il a aidé les Canadiens à gagner dix coupes Stanley.

tobre 1953, il est le premier de ce qui deviendra une lignée: la *star* sportive dont on sait qu'elle sera une *star*. C'est devenu une affaire banale: les fans attendaient Bobby Orr, Guy Lafleur, Wayne Gretzky, Mario Lemieux ou Sidney Crosby; leur réputation les précédait. Avant Béliveau, ce n'était pas le cas. Quand il arrive au Forum de Montréal, tout le monde attend un grand joueur, car les médias l'annoncent depuis plusieurs années. Il devra se montrer à la hauteur.

Il y a une autre caractéristique de Jean Béliveau qui le distingue des joueurs qu'il côtoie au début de

sa carrière: sa taille. Les amateurs d'aujourd'hui ne voient rien de spécial quand débarque un joueur de 1,91 m (6 pieds 3 pouces). Au début des années 1950, c'était l'exception. Voilà le Béliveau que chantent Les Jérolas en 1960: «Y mesure six pieds et demi / Y va vite comme une souris.» Le Gros Bill (c'est son surnom) dépasse tout le monde d'une tête.

Portrait d'une icône culturelle

Mais Béliveau n'est pas seulement un joueur de hockey dominant. C'est aussi une figure de la culture québécoise.

Son nom apparaît dans une quinzaine de chansons. Denise Emond, en 1956, déplore que «Grand Jean» ait quitté Québec, car elle l'«adore»: «Il est grand pis y'est costaud.» Elle croit même que son idole aurait pu faire de la politique et se retrouver assis «à côté de Duplessis». Le fan que décrit Georges Langford dans *La Coupe Stanley* connaît «le nom du chien d'la femme à Béliveau». Plus tard, le numéro 4 a inspiré Robert Charlebois («Le but du Canadien comploté par Jean Béliveau sans aide») aussi bien que Mes Aïeux («Les feintes savantes du Gros Bill»).

Jean Béliveau aimait bien se faire photographier un livre à la main et parler de ses lectures. Ce n'est donc que justice qu'il devienne lui-même personnage littéraire, chez Jean Barbeau, André Simard, Marc Robitaille, François Gravel, Michel-Wilbrod Dujold. Dans *Le Cœur de la baleine bleue*, de Jacques Poulin, il est question du poète québécois Roland Giguère, pour qui «une montée de Béliveau, c'était beau et pur comme un poème».

En arts plastiques, on se souviendra des sérigraphies de Serge Lemoyne et des tableaux de Benoît Desfossez et de Bernard Racicot. Au cinéma, on voit Béliveau, entre autres documentaires, dans *Le Sport et les hommes*, d'Hubert Aquin et Roland Barthes (1961), et dans *Un jeu si simple*, de Gilles Groulx (1963). Il a droit à deux statues, l'une au Centre Bell de Montréal, à côté de celles de Guy Lafleur, Howie Morenz et Maurice Richard, l'autre devant le Colisée qui porte son nom à Longueuil. Il a servi de véhicule publicitaire aux Éditions Marabout, à la crème glacée Châtelaine, aux électroménagers Corbeil.

Du respect pour Béliveau

La postérité culturelle de Béliveau n'est pas que francophone. Il est chanté par Jane Siberry (*Hockey*). Pour Mordecai Richler, Béliveau est un «artiste consommé» (*The Fall of the Montréal Canadiens*). Hugh Hood, l'auteur d'une hagiographie (*Strength Down Centre: The Jean Béliveau Story*), est fasciné par son «magnétisme». Leslie McFarlane l'a filmé dans *Here's Hockey!* Rick Salutin lui donne la parole dans sa pièce *Les Canadiens*. C'est un héros from coast to coast, dont on ne compte plus les biographies et portraits dans les deux langues officielles.

Peut-on dire de lui, comme de Maurice Richard, que c'est un mythe national? Non, et cela, pour au moins deux raisons. Si Béliveau a été du côté de la contestation, ce n'est qu'au début de sa carrière; par la suite, son conservatisme et sa réussite sociale ont empêché plusieurs de ses concitoyens de s'identifier à lui. Or, en matière de mythe sportif, l'identification est capitale. Sur-tout, il n'y a pas eu, dans sa carrière et dans sa vie, un moment déterminant: le 17 mars 1955, des milliers de Montréalais participant à ce qui est devenu «l'émeute Maurice Richard». On ne descend pas dans la rue pour un grand joueur, même s'il est le plus «élégant» de tous. On le respecte, mais on ne l'idolâtre pas.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgaud (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréeanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardins, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Chaire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Malgré les protestations des étudiants, la ministre Beauchamp reste inflexible au sujet de la hausse des droits de scolarité.

ÉDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

québécoise des directions d'établissements (FQDE), Chantal Longpré. La solution serait de verser une prime aux enseignants qui acceptent une entorse aux règles.

Selon Mme Beauchamp, la question du manque d'espace n'est pas un problème majeur et commandé de l'organisation. «J'ai rencontré les représentants syndicaux et ceux des commissions scolaires et on ne m'a jamais soulevé la question des locaux comme étant un obstacle majeur. Je pense que c'est une organisation assez souple de la vie à l'école, c'est ce qui est souhaité, a-t-elle soutenu. Et les primes, c'est une histoire que j'ai déjà entendue. Historiquement, dans certaines commissions scolaires, on demande à des enseignants d'accepter d'avoir un enfant ou deux de plus et il y a une question de dédommagements.»

La véritable cause des besoins d'espace d'une école, dit-elle, est la baisse des ratios enchâssés dans les plans de réussite scolaire et le baby-boom. C'est d'ailleurs ce qui lui fait pronostiquer qu'encore plus de place sera nécessaire au-delà de la rentrée 2012. Cette fois, au lieu d'investissements — la ministre avait annoncé en mars dernier 300 millions pour construire de nouvelles écoles ou des installations provisoires —, des solutions moins coûteuses seront privilégiées. «Les commissions scolaires ont des bâtiments excédentaires qui ont une autre vocation que de servir de salles de classe, et on va voir si c'est possible de rapatrier ces bâtiments-là», a-t-elle expliqué. La ministre va également «obliger» les discussions entre les commissions scolaires francophones et anglophones pour évaluer les possibilités de faire cohabiter sous un même toit des écoles des deux langues.

Mêmes plans de réussite

Quant au vaste dossier de la persévérance scolaire, Mme Beauchamp a confirmé qu'elle poursuivait l'application du plan de sa prédécesseure, Michelle Courchesne, «L'École, j'y tiens», qui fait de la réussite scolaire l'affaire de tous, devenue un véritable credo.

Idem pour «Agir autrement», la stratégie gouvernementale visant à contrer le décrochage scolaire, qui sera reconduite même si, huit ans et 300 millions plus tard, elle n'a pas donné les résultats escomptés et qu'elle a été jugée inefficace dans son ensemble dans un rapport dirigé par Michel Janosz, le directeur du Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES) de l'Université de Montréal.

Certes, certains progrès avaient été enregistrés sur le plan de la socialisation et du climat dans les écoles, mais pas concernant le décrochage. «L'École, j'y tiens a permis entre autres des expérimentations [...]. Il faut, comme société, permettre l'expérimentation et ça peut parfois dire succès et erreurs», a confié Mme Beauchamp. Mais là où les objectifs étaient atteints, ça valait la peine de dire: «on va continuer ce type d'expérimentation dans les écoles du Québec.»

Inflexible sur les droits

La ministre demeure inflexible au sujet des droits de scolarité: ils seront haussés. «Non seulement ma décision est prise, mais je pense qu'elle est comprise de la part d'un bon nombre de mes concitoyens», a-t-elle dit. «Je suis très à l'aise et même fière du plan déposé. C'est un plan qui dit que ce sont les payeurs d'impôt qui font le plus gros effort, qui dit qu'on bonifie les prêts et bourses [...] et qui interpelle le secteur privé pour qu'il contribue davantage», a rappelé la ministre. La part du privé correspond à 18 % du plan budgétaire de 850 millions, soit environ 150 millions.

Line Beauchamp fait d'ailleurs remarquer que les obligations des universités figurent également dans le dernier budget. «On précise les secteurs où les universités vont devoir mettre de l'argent», a-t-elle indiqué, se voulant rassurante. «Ça peut être par exemple les services à l'élève, l'embauche de profs, soutenir la recherche, l'information, la bibliothèque. C'est du tangible. Il ne s'agit pas de donner cet argent aux universités pour qu'elles en fassent ce qu'elles veulent.»

Enfin, elle demeure tout aussi inflexible concernant les cégeps, qui plaident la semaine dernière pour plus de stabilité financière au lieu d'une série de coupes et de réinvestissements en alternance du gouvernement. Les établissements collégiaux voulaient, comme c'est le cas pour les universités, un plan quinquennal garantissant les montants dont les directions disposeraient pour gérer leurs établissements. «Je comprends ce plaidoyer de stabilité, mais bien honnêtement, il arrive que dans l'histoire d'une société il y ait quelque chose qui s'appelle une crise économique et financière et qu'on soit obligés de faire des ajustements», a-t-elle souligné, en défendant le choix du gouvernement de retourner à l'équilibre budgétaire. «Mais on n'a jamais coupé dans les budgets des commissions scolaires et des cégeps. Ce sont toujours des budgets qui sont allés en augmentant», a-t-elle conclu.

Le Devoir

MULCAIR

SUITE DE LA PAGE 1

collègues» l'encouragent à faire le saut. Dans l'imédiat, il entend mener «énormément de consultations au Canada» pour jauger le niveau de soutien dont il pourrait disposer. «Il y a du financement à mettre en place et des efforts de communication doivent être faits», a-t-il précisé.

Interrogé sur la candidature probable du président du parti, Brian Topp, qui a des liens privilégiés avec M. Layton, Thomas Mulcair a tenu à rappeler ses réalisations au sein du NPD. «Ça fait cinq ans que Jack m'a demandé d'être son lieutenant québécois, ça fait quatre ans que j'ai été élu pour la première fois dans Outremont... Tout le monde disait que c'était impossible, que c'était un château fort libéral, mais on a relevé le défi», a répondu M. Mulcair, avant d'ajouter qu'il était chef adjoint depuis 2007 et leader parlementaire de l'opposition officielle depuis le mois de mai. Façon de dire que Jack Layton lui faisait parfaitement confiance.

Au sein du parti, M. Mulcair est présenté à la fois comme quelqu'un de «populaire et apprécié» ou comme un «politicien abrasif et dur». Selon les sources, les avis divergent. Tous lui reconnaissent un immense talent de politicien, mais ses manières «sans dentelle» ne plaisent pas à tous. «Son défi sera d'arriver à se présenter comme un rassembleur», croit un stratège.

M. Mulcair fera part de sa décision dans les prochaines semaines. Le conseil fédéral du NPD doit déterminer les règles de la course lors d'une rencontre qui se tiendra le 9 septembre. La rentrée parlementaire aura lieu le 19 septembre, précédée d'un caucus à Québec du 13 au 15 septembre.

Réflexion en vrac

Chose certaine, Thomas Mulcair et Brian Topp sont loin d'être les seuls à «réfléchir» au sein du NPD. Hier, plusieurs députés ont fait part de leur intérêt envers la course, tout en voulant

attendre de connaître les règles qui seront en vigueur avant de se manifester.

Françoise Boivin (Gatineau), Pat Martin (Winnipeg-Centre), Charlie Angus (Ontario) et Peter Julian (Colombie-Britannique) ont tous indiqué hier qu'ils gardent la porte ouverte à une possible candidature. Même chose pour Robert Chisholm, nouveau député fédéral et ex-chef du NPD en Nouvelle-Écosse.

À l'inverse, les députés Yvon Godin et Joe Cormatin ont confirmé qu'ils ne sont pas intéressés. Très respecté sur la colline parlementaire, M. Comartin (Windsor) s'était présenté à la course qui a couronné Jack Layton en 2003.

Joint en fin de journée, M. Julian a expliqué qu'il menait pour l'instant des «discussions tranquilles» avec les gens qui l'approchent. «C'est un poste pour lequel il faut être appelé par les militants, pas l'inverse, dit-il. J'ai été approché, alors je discute, je cherche des conseils». Peu connu du grand public, le nom de M. Julian circule beaucoup dans les rumeurs depuis le décès de M. Layton. On le présente comme un excellent organisateur et un fin connaisseur du Québec.

Parfaitement bilingue, M. Julian a de fait vécu 14 ans au Québec, où il a été secrétaire général du NPD. Pour anecdote, il avait affirmé en 1993 dans *La Presse* que les Québécois éliraient une majorité de députés néodémocrates quelque part entre 2008 et 2013... Ce pronostic s'étant réalisé, il croit aujourd'hui que le prochain chef devra absolument être bilingue et «bien connaître le Québec» si le NPD veut «consolider ses appuis et aller chercher d'autres circonscriptions».

La question du bilinguisme risque de réduire la liste des participants: Pat Martin, Charlie Angus et Robert Chisholm parlent peu ou prou le français. D'autres candidats potentiels comme Paul Dewar, Libby Davies ou Megan Leslie sont dans une situation similaire.

Avec la collaboration
de Valérien Mazataud
Le Devoir

ALGER

SUITE DE LA PAGE 1

une seule position: celle de la «non-ingérence» et de la plus stricte «neutralité». La réalité est aux antipodes de cette langue de bois mise à mal par une cascade d'informations. Mi-mai, Sadek Bouguetaya, député et membre du comité central du FLN, l'ancien parti unique algérien, est dépêché à Tripoli pour «représenter l'Algérie» à une «réunion de soutien des chefs de tribu à Kadhafi». Il s'y livre à un vibrant éloge du «guide» libyen et à une diatribe enflammée contre son opposition traitée de «pions des Occidentaux», le tout s'achevant par un retentissant «Que Dieu maudisse la démocratie!». Il est d'autres situations qui sont plus éloquentes encore que le refus d'Alger de reconnaître le CNT comme «seul représentant légitime du peuple li-

Les révoltes arabes et les jugements de présidents déchus ont ressuscité la grande peur des dirigeants algériens: celle des mouvements de rue

byen» contrairement à la Ligue arabe elle-même et à plus d'une cinquantaine de pays. Pendant que Nicolas Sarkozy était acclamé à Benghazi, où flottement des drapeaux français, les manifestations pro-Kadhafi laborieusement organisées à Tripoli arboraient toutes le drapeau algérien et des pancartes «remerciant l'Algérie de son soutien». Alger n'a jamais jugé utile de protester contre cette utilisation de son emblème national...

Unanimité

Et que dire des hommes de Kadhafi qui, pour penser en partie le gel des avoirs libyens à l'étranger, ont sillonné sans trêve le territoire algérien, raflant toutes les liquidités en euros existant dans un pays où l'économie informelle est reine? Ils ont ainsi fait exploser le cours de cette devise sur le marché parallèle, rendant celui-ci inaccessible aux acteurs algériens de l'informel. La presse privée algérienne n'est pas en reste, elle qui peut à la fois faire preuve d'une réelle liberté et d'une unanimité confondante quand il s'agit de défendre les «lignes rouges» du pouvoir algérien: aujourd'hui, la détestation de l'insurrection libyenne; hier, le questionnement sur les responsabilités des exactions pendant la guerre civile de la décennie 1990... Ses titres présentent ainsi un «après-Kadhafi dans la douleur et le sang [...] plus monstrueux que celui que la révolte a combattu» (*Le Quotidien d'Oran* du 24 août). Ils tirent à boulets rouges sur les rebelles du CNT, traités «d'al-qaïdistes», dénoncent les «relents néocolonialistes de l'intervention illégale de l'OTAN» et «l'attitude belliqueuse du Qatar» qui «menace les intérêts» de l'Algérie. L'Émirat est accusé de «dépasser les bornes en finançant par centaines de millions de dollars le CNT et ses différentes branches armées, dont celle d'al-Qaïda» [...] et en prêtant ses avions «pour larguer des armes aux rebelles berbères du djebel Nefoussa» (*Liberté* du 22 août). Et ce quotidien de conclure: «Pour moins que cela, l'Algérie avait fait la guerre au Maroc.»

Comment expliquer qu'un tel soutien n'ait pas fait scandale plus tôt? L'impunité habituelle dont jouit le régime algérien en se présentant comme le champion de la lutte antiterroriste y est pour beaucoup. Mais Alger a su capitaliser la méfiance initiale à l'égard des rebelles libyens qui, dès le

début de leur insurrection, dénonçaient pourtant l'envoi par les Algériens de munitions et de mercenaires, y compris algériens, pour prêter main-forte à Kadhafi — trois d'entre eux ont d'ailleurs été tués et quinze autres capturés en avril dans les combats d'Ajdabiya. Les démentis «catégoriques» mais laborieux du ministre algérien des Affaires étrangères ont visiblement pesé plus lourd que d'autres paroles dont la circonspection résonnait comme une quasi-confirmation.

Le 19 avril, son homologue français affirmait lui avoir demandé, au cours d'un «entretien téléphonique cordial», ce qu'il en était des «informations selon lesquelles Kadhafi aurait reçu plusieurs centaines de véhicules armés transportant des munitions en provenance d'Algérie». «Il m'a assuré que ce n'était pas vrai», concluait sobrement Alain Juppé, tandis que l'agence de presse algérienne se gardait de mentionner cet aspect de la discussion. Le 22 juillet, le département d'État américain était plus explicite, annonçant qu'il «enquêtait sur une livraison d'armes à Kadhafi déchargée dans le port de Djén-Djen et acheminée par voie terrestre vers la Libye». Washington «demandait au gouvernement algérien, s'il était au courant, d'empêcher cette livraison qui constituerait une violation des résolutions de l'ONU». La «stratégie d'évitement dès qu'il s'agit de l'Algérie», pour reprendre le terme d'un diplomate occidental, sera toutefois plus forte. Deux notes des services secrets français en sont un bon exemple: la première fait état d'un appui d'Alger à Kadhafi, la seconde note le peu d'éléments en attestant! Il faudra attendre la mise à sac de la représentation algérienne en Libye, la multiplication des passages de Mercedes libyennes en Algérie et les demandes d'extradition formulées par le CNT pour que le scandale éclate.

Ultime verrou

Pourquoi ce soutien à un Kadhafi avec lequel Alger a entretenu des relations plutôt orageuses et qui révèle l'isolement d'un pouvoir algérien faisant figure de dinosaure dans une Afrique du Nord en marche vers les libertés? Les révoltes arabes et les jugements de présidents déchus ont ressuscité la grande peur des dirigeants algériens: celle des mouvements de rue. Ils perçoivent les précédents tunisien, égyptien, mais surtout libyen et syrien — dont les régimes sont basés, comme à Alger, sur la toute-puissance des appareils sécuritaires — comme aussi menaçants que... les réformes annoncées par le roi du Maroc. Dès lors, Alger se comporte comme si la survie des régimes de Kadhafi et de Bachar al-Assad constituait l'ultime verrou stratégique à défendre pour se préserver soi-même. Son intérêt était donc que la guerre se prolonge en Libye pour pouvoir surfer sur le sentiment nationaliste algérien en dénonçant l'intervention occidentale et faire peur aux Algériens en assimilant tout changement au chaos et à al-Qaïda.

Mais avec la chute du régime de Kadhafi, toute la question est de savoir jusqu'où peut aller Alger pour contrer la démocratisation du Maghreb. Si tout indique que le pouvoir algérien saura faire preuve de pragmatisme à l'égard d'un CNT victorieux, nul ne peut exclure dans le même temps des opérations de déstabilisation de ses services de sécurité à la frontière libyenne. Comme cela a déjà été le cas avec la Tunisie.

Libération

LIBÉRAL

SUITE DE LA PAGE 1

principes: les fluctuations démographiques ainsi que «le besoin de comprendre la sensibilité de la population du Québec par rapport à son poids relatif au sein de la fédération». En français, il a parlé de «garantir que l'intérêt de la population francophone et québécoise dans la distribution des sièges soit respecté». «On va trouver un compromis.»

M. Rae a rappelé qu'il était premier ministre de l'Ontario au moment de la négociation de l'accord constitutionnel de Charlottetown et que le nombre des sièges de chaque province avait été au cœur des débats. «En tant que premier ministre de l'Ontario, j'étais préoccupé par la distribution équitable des sièges pour ma province, mais on ne pouvait pas juste faire ce qui était bon pour nous. Il faut écouter les autres points de vue.»

À l'heure actuelle, le Québec dispose de 75 sièges à la Chambre des communes sur un total de 308, ou 24,4 %. La dernière proposition conservatrice, accordant 18 sièges de plus à l'Ontario, sept à la Colombie-Britannique et cinq à l'Alberta, aurait fait passer le taux québécois à 22,2 %.

Deux dispositions dans la Constitution limitent la redistribution de sièges. D'abord, la clause sénatoriale, adoptée en 1915, prévoit qu'une province ne peut avoir un nombre de députés inférieur à son nombre de sénateurs (lui-même inscrit dans la Constitution de 1867). C'est ce qui garantit à l'Île-du-Prince-Édouard ses quatre sièges malgré une population d'à peine 140 000 habitants. Ensuite, la clause des droits acquis prévoit qu'aucune province ne peut, au terme d'une redistribution de sièges, avoir moins de députés qu'elle n'en avait en 1986. C'est ce qui garantit les 75 sièges au Québec.

Plafonner le nombre d'élus

Ces minimums ont pour conséquence que, si on veut augmenter le nombre des députés dans l'Ouest où la population est en pleine croissance, on est nécessairement obligé d'augmenter le nombre total des députés. Bob Rae remet aussi en question ce principe.

«On devrait avoir une discussion très franche à propos des minimums. Nous devons nous demander de combien de nouveaux députés nous avons besoin. Aux États-Unis, ils réussissent à redistribuer sans constamment augmenter le nombre des sièges de leur Chambre des représentants. Allons-nous ajouter 20, 30, 40 députés de plus chaque fois que nous avons un recensement?», a-t-il demandé sur un ton laissant entendre qu'il répondrait, personnellement, par la négative. «Devrons-vous revoir la conception de cet édifice [le Parlement, où il se trouvait]? Quelle taille tout ceci doit-il avoir au juste?» La Chambre des communes est passée de 264 à 282 sièges en 1979, puis à 295 en 1988, à 301 en 1997 et à 308 en 2004.

Le chef parlementaire du Bloc québécois, Louis Plamondon, accueille très favorablement les propos de M. Rae. Il rappelle toutefois qu'en avril 2010 le Bloc avait soumis au vote une motion demandant que le poids de 24,4 % du Québec soit maintenu à la Chambre des communes, quelle que soit la réforme de la carte électorale proposée (avec le plan conservateur, cela se serait traduit par l'ajout de huit sièges). Le Parti libéral avait voté contre cette motion, soutenant que la question devait être débattue en comité. Le NPD de Jack Layton l'avait appuyée, mais souhaitait du même souffle corriger la sous-représentation de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

«Qu'ils se rallient suppose qu'ils ont compris le message, dit M. Plamondon. Si les libéraux veulent rallier les Québécois, ils doivent poser des gestes de défense du Québec.»

M. Plamondon est favorable aussi à l'idée de plafonner le nombre des élus à Ottawa, d'autant plus que leur rôle a été dévalorisé au cours des dernières décennies. «À défaut de revaloriser leur rôle, il n'est pas nécessaire d'en avoir plus.» Il fait remarquer que, si les États-Unis élaient, toutes proportions gardées, autant de représentants que le Canada, il y en aurait plus de 3000!

Après les élections de mai dernier, diverses sources avaient confié au *Devoir* que le gouvernement conservateur songeait à accorder un ou deux sièges supplémentaires au Québec, et même à limiter le nombre des nouveaux sièges ailleurs au pays, de manière à préserver le poids relatif de la députation québécoise à environ 23 %.

Le Devoir

Pas de fusion à l'horizon

Le chef intérimaire du Parti libéral a critiqué hier les journalistes qui s'entêtent à parler d'une éventuelle fusion entre sa formation et le Nouveau Parti démocratique. Il soutient que la question n'a pas été soulevée au cours des trois derniers jours de caucus et qu'il n'a pas l'intention d'en faire la promotion. Il estime qu'il s'agit d'une «question hypothétique». «Ce n'est pas une question de [savoir si la] porte [est] ouverte ou fermée, il n'y a pas de porte! Il n'y a pas de discussion. Ce n'est pas dans mon bilan [ordre du jour], ça n'a pas été discuté en caucus, c'est une fiction.»

Le député et franc-tireur néodémocrate Pat Martin a indiqué hier que, selon lui, le prochain chef devrait considérer une fusion.

H. B.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390